

RÉACTION DE L'AFRICOM AU REFUS DE L'ALGÉRIE DE PARTICIPER AUX MANŒUVRES « D'AFRICAN LION 2025 » :
« L'ALGÉRIE AVAIT DÉCLINÉ L'INVITATION PAR DÉCISION SOUVERAINE »

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 23 AVRIL 2025 // N°1059 // PRIX 20 DA

« DÉRIVES
PROFESSIONNELLES »
DANS LES MÉDIAS

LA CHAÎNE
EL HEDDAF
ÉPINGLÉE
PAR L'ANIRA

P.16

ALGER ET KIGALI CONSOLIDENT LES RELATIONS DE COOPÉRATION

FACE AUX DÉFIS SÉCURITAIRES EN AFRIQUE

Les relations algéro-rwandaïses ont constitué, depuis l'indépendance des deux pays, un modèle de solidarité et un exemple en termes de coordination politique dans le concert des nations, pour défendre l'Afrique et ses principales causes.

P.2



Photo : D.R

LE MOUVEMENT DE CONTESTATION PREND DE L'AMPLEUR

DES SYNDICATS MAROCAINS APPELLENT AU BOYCOTT DE NAVIRES LIÉS À L'ARMÉE SIONISTE

P.4

IL FAIT DE LA FORMATION
UN LEVIER ESSENTIEL

LE MINISTÈRE DE LA
COMMUNICATION
MOBILISE LA PRESSE

P.3



FORUM
D'AFFAIRES
ALGÉRO-RUSSE

PLUSIEURS
ACCORDS SIGNÉS

Alger et Moscou ont encore confirmé leurs excellentes relations économiques et commerciales, adossées à une coopération politique et de défense solide, jamais démentie. Les deux pays ont signé hier plusieurs accords et mémorandums d'entente dans le domaine économique et commercial.

P.2



RÉACTION DE L'AFRICOM
AU REFUS DE L'ALGÉRIE
DE PARTICIPER AUX
MANŒUVRES D'AFRICAN
LION 2025

«L'Algérie avait décliné l'invitation par décision souveraine»

Hakim H.

L'Algérie a officiellement rejeté l'invitation des États-Unis à participer en tant qu'observateur aux manœuvres « African Lion 2025 ». S'exprimant sur ce refus, le Commandement militaire américain pour l'Afrique (AFRICOM) a révélé que l'Algérie avait décliné l'invitation « par décision souveraine ». Lors d'une visioconférence organisée à l'ambassade américaine à Alger, deux hauts responsables de l'AFRICOM ont déclaré que l'Algérie avait été invitée à participer à l'exercice en tant qu'observateur, mais qu'elle avait choisi de ne pas s'y joindre, ce qui est « son droit souverain d'accepter ou de rejeter ». Ils ont ajouté : « Nous ne connaissons pas les raisons de ce refus, mais nous espérons que l'Algérie participera aux prochaines éditions de l'exercice, car il s'agit d'un pays pivot et d'un acteur clé de la stabilité de la région, et sa participation donnera plus de force et d'importance aux exercices. » Interrogés sur la participation de l'armée israélienne, les deux responsables ont confirmé la présence de l'armée israélienne aux manœuvres African Lion sur le territoire marocain, dans le cadre de l'exercice conjoint et de la coopération bilatérale entre les armées marocaine et israélienne. Les médias israéliens ont rapporté que cette participation serait « la plus importante de l'histoire de l'armée israélienne dans le cadre de cet exercice », avec le déploiement d'unités au Maroc. Les manœuvres n'auront pas lieu au Sahara occidental, mais « se dérouleront dans différentes régions du Maroc jusqu'à la ville la plus méridionale de Tan-Tan, à la périphérie de la côte marocaine », ont déclaré les deux intervenants. Des rumeurs ont circulé sur le fait que le territoire du Sahara occidental pourrait être inclus dans cet exercice, ce qui a incité de nombreux politiciens à mettre en garde contre cette éventualité. Lors de leur entretien, les deux responsables ont démenti les rumeurs selon lesquelles l'Algérie et la Libye auraient été désignées comme ennemies dans des scénarios opérationnels, en référence à ce qui a circulé lors de l'exercice « African Lion » en 2022. « Ni l'Algérie ni la Libye n'ont été désignées comme ennemies dans l'exercice, le scénario étant basé sur un ennemi fictif. Les mouvements terrestres se feront sur le territoire de ces deux pays. Nous n'avons pas l'intention d'identifier l'Algérie ou la Libye comme ennemis dans l'exercice de 2022 », ont-ils déclaré. Ils ont ajouté : « Dans l'exercice de 2025, nous avons évité la question des frontières, mais dans la version actuelle, la partie maritime sera la source de danger ». Interrogés sur une éventuelle décision de déplacer le siège de l'Africom en Europe, les deux responsables ont expliqué qu'aucun ordre de ce type n'a été émis par le président Donald Trump, soulignant que l'Africom « poursuit ses efforts pour assurer la sécurité et la stabilité de la région ». Ils ont également souligné que le commandement militaire américain suit de près l'évolution de la situation sécuritaire dans la région du Sahel, qui, selon eux, assiste à « l'expansion des groupes terroristes vers l'ouest et le sud ».

H. H.

ALGER ET KIGALI CONSOLIDENT LES RELATIONS DE COOPÉRATION

Face aux défis sécuritaires en Afrique

Les relations algéro-rwandaïses ont constitué, depuis l'indépendance des deux pays, un modèle de solidarité et un exemple en termes de coordination politique dans le concert des nations, pour défendre l'Afrique et ses principales causes.

Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée algérienne, a reçu, hier à Alger, le général d'armée Mubarakh Muganga, Chef d'état-major de Défense de la République du Rwanda. Les deux parties ont abordé plusieurs questions, dont les défis sécuritaires en Afrique. «Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu en audience, ce mardi 22 avril 2025, au siège de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Mubarakh Muganga, Chef d'état-major de Défense de la République du Rwanda, qui effectue une visite en Algérie, à la tête d'une importante délégation militaire », a annoncé le ministre de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué. Les deux responsables militaires ont

évoqué plusieurs questions d'intérêt commun. « Les deux parties ont passé en revue les opportunités de coopération militaire bilatérale, ainsi que les voies et moyens de renforcer la coordination sur les questions d'intérêt commun. Ils ont également évoqué les défis sécuritaires, de par le monde, et en Afrique particulièrement, et échangé les points de vue sur les différentes questions d'actualité », a précisé la même source. Le général d'armée Saïd Chanegriha a rappelé, à cette occasion, que : « Les relations algéro-rwandaïses ont constitué, depuis l'indépendance des deux pays, un modèle de solidarité entre les enfants de notre continent et un exemple en termes de coordination politique dans le concert des nations, pour défendre l'Afrique et ses principales causes. Les relations entre les deux pays, a-t-il ajouté, « ont connu ces dernières années un nouvel essor, notamment à la faveur de la



visite effectuée par le Chef d'état-major des Forces de défense rwandaïses à Alger, en septembre 2022, et de la visite que j'ai effectuée à Kigali en février 2024 ». Le Chef d'état-major de l'ANP n'a pas manqué de rendre hommage aux victimes du génocide perpétré au Rwanda en 1994. « Je saisis l'occasion de la célébration par votre pays, le 7 du mois d'avril en cours, du 31^e anniversaire du génocide de 1994, pour rendre hommage, avec vous, M. le général d'armée, ainsi qu'avec tout le peuple rwandais ami, à la mémoire des victimes de cette tragédie nationale, que vous avez réussi à surmonter ses séquelles et à aller de l'avant dans le processus de

réconciliation nationale, de même qu'à amorcer un développement global qui est devenu un modèle à suivre sur le continent africain », a déclaré le général d'armée Saïd Chanegriha, cité par le communiqué du MDN. «Le général d'armée Mubarakh Muganga a exprimé « sa satisfaction de la ferme volonté qu'il a constatée auprès de la partie algérienne de consolider les relations de coopération et les concertations entre les deux pays dans les domaines d'intérêt commun, de manière à contribuer au renforcement de la sécurité et de la stabilité dans le continent africain », a indiqué la même source.

M. M.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-RUSSE Plusieurs accords signés

Merouane Korso

Alger et Moscou ont encore confirmé leurs excellentes relations économiques et commerciales, adossées à une coopération politique et de défense solide, jamais démentie. Les deux parties ont signé hier plusieurs accords et mémorandums d'entente dans le domaine économique et commercial, dans le sillage des accords déjà conclus entre les entreprises et les chambres de commerce des deux pays en janvier dernier, lors de la 12^e session de la commission intergouvernementale mixte algéro-russe de coopération économique, commerciale, scientifique et technique. Les discussions et les accords intervenus lors des travaux du Forum d'affaires algéro-russe tenus à Alger, ont abouti à un accord de coopération et à un mémorandum d'entente, qui ont été signés entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et une filiale de la Safex et leurs homologues russes, visant à soutenir les entreprises des deux pays dans les domaines de l'investissement et des

échanges. Les deux accords ont été signés lors d'une cérémonie en marge des travaux du Forum d'affaires algéro-russe, organisé au palais des expositions de la Safex par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI). L'accord de coopération entre la CACI et la Chambre de commerce et d'industrie de Russie a été signé respectivement par le président de la CACI, Kamel Hamenni et N. Katyrin, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Russie. Le mémorandum d'entente entre la filiale de la Safex (Société algérienne des foires et exportations), Algeria Exhibition et la société russe "Expocentre" a été signé par le DG de la CACI, Chakib Kouidri, et le DG de la société russe, Maxim Fateev. La cérémonie de signature de ces deux accords a vu la présence de l'ambassadeur russe en Algérie, Alexey Solomatine, du directeur de la Promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, Rabah Fassih, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que des

représentants des ministères et institutions en charge des dossiers économiques des deux pays. Dans une déclaration à la presse à cette occasion, le président du conseil d'affaires russo-algérien, Ahmed Azimov, a indiqué que l'accord signé entre la CACI et son homologue russe vise à réactualiser l'accord signé en 2006 afin de le mettre au diapason des changements intervenus dans les deux pays en matière de conditions d'investissements et de coopération. L'objectif de cet accord, a-t-il mentionné, est de soutenir les échanges entre les entreprises des deux pays, notamment les PME, dans le cadre de la création d'un environnement favorable au partenariat. Quant au mémorandum d'entente entre la filiale de la Safex et la société russe Expocentre, il vise à établir un partenariat entre les deux sociétés leaders dans le domaine d'organisation de foires et d'expositions dans les deux pays et à prendre en charge les entreprises algéro-russes en matière de participation à des événements communs.

M. K.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

IL FAIT DE LA FORMATION UN LEVIER ESSENTIEL

Le ministère de la Communication mobilise la presse

Hier, la salle Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine a accueilli la deuxième rencontre régionale organisée par le ministère de la Communication. Plus de 500 personnes y ont participé, dont des journalistes, des responsables de médias et d'autres professionnels venus de tout l'est du pays. Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a présidé l'ouverture de cette rencontre qui se voulait un espace de dialogue entre les différents acteurs du secteur.

Karima Baba Aissa

Dans son discours, le ministre a mis l'accent sur l'importance de la formation pour les journalistes et les professionnels des médias. Il a expliqué que former les acteurs du secteur, c'est renforcer le système médiatique national et créer un front uni capable de défendre les acquis et les valeurs du pays. Il a rappelé que le journalisme a un rôle essentiel à jouer dans la préservation de la cohésion sociale et de la stabilité. Cette rencontre régionale, selon le ministère, entre dans le cadre d'une série d'initia-



tives destinées à améliorer le fonctionnement du secteur de la communication. Le ministre a précisé que ces rencontres ont pour objectif d'évaluer les réalisations du secteur, de débattre des défis actuels, et de construire ensemble une feuille de route globale. Il a aussi souligné que le développement technologique rapide pose de nouveaux défis auxquels il faut répondre collectivement. Durant cette journée, quatre ateliers pratiques ont été organisés. Ils ont permis aux participants d'échanger sur plusieurs sujets importants, notamment le cadre juridique qui régit le secteur, les difficultés que rencontre la presse écrite, audiovisuelle et électronique, et les moyens d'adapter le travail journalistique aux nouvelles technologies.

Le ministre est aussi revenu

sur la question de l'éthique professionnelle, en particulier dans le journalisme sportif. Il a appelé les journalistes à exercer leur métier avec responsabilité, « sans complexe, ni influence », et dans le respect des règles déontologiques. Il a insisté sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de contrôle et de régulation pour éviter les dérives, et pour protéger les médias contre toute forme de manipulation ou d'instrumentalisation.

Mohamed Meziane a affirmé que les médias doivent être en mesure de suivre les évolutions technologiques tout en respectant les fondements de la profession. Pour lui, il ne s'agit pas seulement de former les journalistes, mais aussi de leur offrir un cadre de travail stable et transparent, capable de garantir leur indépendance et leur sécurité.

Les échanges tenus durant la journée devraient aboutir à une série de recommandations. Celles-ci seront transmises aux autorités concernées pour qu'elles puissent être prises en compte dans les prochaines réformes. Le ministre a insisté sur le fait que ces rencontres régionales doivent permettre à tous les professionnels de s'exprimer, de proposer des solutions concrètes, et de participer activement à la transformation du paysage médiatique national. Cette initiative intervient dans un contexte marqué par de nombreuses attentes au sein de la profession. La question de la liberté de la presse, des conditions de travail, de l'avenir des médias publics et privés, mais aussi celle de la place du journalisme dans la société, reste au cœur des préoccupations.

K. B. A.

ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

Une coopération renforcée et étendue

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu lundi à Alger l'ambassadrice des États-Unis à Alger, Elisabeth Moore Aubin, en présence du directeur général de la Sonatrach et de cadres du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et les États-Unis, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, indique le ministère de l'Énergie et des Mines dans un communiqué rendu public. Pour Arkab et Aubin, c'était également l'occasion de faire un état des lieux sur les relations bilatérales entre les deux pays et les perspectives de son développement ainsi que la poursuite du dialogue dans les domaines de l'industrie du pétrole et du gaz, des énergies renouvelables et de la valorisation des ressources minières. Les deux parties ont discuté du renforcement de la coopération bilatérale à travers l'exploration de nouvelles opportunités dans le domaine des hydrocarbures en amont et en aval, le transport et la transformation de l'électricité, l'innovation en matière d'énergie comme la technique de capture et de stockage du carbone CCS. Au

cours de cet échange, Mohamed Arkab est revenu sur les relations avec les majors américaines de l'énergie comme Chevron et Exxonmobil, évoquant les niveaux de coopération atteints dans l'exploration et l'augmentation des capacités de production. Le ministre de l'énergie a également parlé de la dernière visite aux États-Unis où il avait conduit une importante délégation composée de plusieurs cadres dont le PDG de la Sonatrach Rachid Hachichi. La délégation avait participé au forum algéro-américain sur l'énergie pour l'année 2025 tenu à Houston. Durant cette réunion, il a été également question des perspectives de renforcement et de modernisation des réseaux électriques via des transformateurs de très haute tension ainsi que de la localisation de l'industrie du matériel électrique, qui s'inscrit dans la vision algérienne pour le développement d'une base industrielle nationale intégrée. Dans le domaine des énergies renouvelables, Arkab et Aubin ont affirmé l'importance de développer la coopération dans la recherche, l'innovation des solutions technologiques durables, afin d'assurer la transition énergétique et de préserver l'environne-

ment. Pour sa part, l'ambassadrice américaine s'est félicitée de la « qualité des relations bilatérales et de l'intérêt croissant affiché par les entreprises de son pays pour investir en Algérie, à la faveur d'un climat économique propice et d'un cadre législatif incitatif, ainsi que de facilitations et de mesures incitatives attractives pour développer des partenariats à long terme », conclut le communiqué. La coopération entre l'Algérie et les États-Unis a atteint une nouvelle qualité grâce notamment aux accords de partenariat dans divers secteurs, les hydrocarbures en tête, et à un rôle accru des chefs d'entreprises. Ces dernières années, cette coopération s'est étendue à de nombreux autres domaines pour répondre aux demandes des autorités algériennes et vise essentiellement à contribuer à la diversification de l'économie nationale. Elle a concerné également le renforcement des liens militaires autour de plusieurs axes prioritaires : échange d'informations et de renseignement maritime, acquisition de nouveaux équipements militaires, opérations de recherche et de sauvetage, lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel...

Y.B

ÉDITORIAL L'EXPRESS

À l'heure des grands chantiers

PAR: AÏDA MOUNI

À l'heure où l'information circule le plus vite que la pensée critique, l'Algérie entend bâtir un système médiatique à la hauteur des défis du temps. Trois chantiers structurants se dessinent, portés par le ministre de la Communication, Mohamed Meziane : la formation, la transition numérique et la lutte contre les infox. Trois axes pour pouvoir faire des médias un pilier de souveraineté et un levier de cohésion nationale. Le premier pilier, c'est la formation. À Constantine, lors de la deuxième Rencontre régionale des professionnels de la communication, le ministre a posé les mots justes : sans formation solide, pas de profession crédible. Dans une salle comble, journalistes, responsables et acteurs du secteur ont esquissé les contours d'un front médiatique uni. Au-delà des intentions, l'ambition est claire : armer les journalistes face à la complexité du réel, cultiver l'éthique autant que la technique et réhabiliter le rôle fondamental des médias dans la défense des valeurs républicaines. Un média qui comprend ses missions est un média qui protège sa société. Le deuxième chantier est celui, tout aussi vital, de la numérisation. Loin d'un simple aggiornamento technique, il s'agit d'une véritable politique de modernisation. Trois millions et demi d'images, des milliers d'heures d'archives, des ouvrages entiers déjà numérisés par le Centre national de documentation, c'est un patrimoine réapproprié, une mémoire collective sauvegardée. À cela s'ajoutent les plateformes numériques publiques et les efforts pour renforcer la diffusion satellitaire à l'international. Derrière ces chiffres, une volonté assumée : ancrer l'Algérie dans la modernité médiatique sans perdre l'authenticité de son récit. Enfin, il y a l'urgence silencieuse des fake news. Elles prolifèrent, se glissent dans les interstices du doute et menacent la stabilité des États. À Alger, devant le CISSA, Mohamed Meziane a appelé à une réponse africaine coordonnée, mêlant législation, expertise technologique et éducation citoyenne. Face à la désinformation, l'Algérie choisit l'intelligence collective plutôt que le repli sécuritaire. Elle mise sur les jeunes, les journalistes, les institutions et les outils numériques pour reconquérir la vérité. Ces trois fronts dessinent une stratégie claire, faire du journalisme algérien un rempart et non une faille. Une école et non un écho. Une force vivante au service d'une société lucide, unie et souveraine. Dans un monde saturé de récits concurrents, l'Algérie fait le pari de l'ancrage et de l'élan. Et cela commence, très concrètement, par former, numériser et discerner.

A. M.

AGRESSIONS SIONISTES EN CISJORDANIE

Les démolitions de maisons visent à judaïser le territoire palestinien selon le Hamas

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a affirmé que les démolitions de maisons perpétrées par l'armée sioniste à Ramallah et à El-Khalil en Cisjordanie occupée s'inscrivaient dans le cadre du plan de l'occupant visant à judaïser le territoire palestinien et à effacer la présence palestinienne. Dans un communiqué publié lundi soir, le Hamas a déclaré que "les opérations de démolition menées par l'armée sioniste révèlent le fascisme de l'occupation" et s'inscrivent dans le cadre du "plan sioniste visant à judaïser la terre et à imposer par la force l'annexion, dans le cadre d'une politique systématique visant à éliminer la présence palestinienne". Il a souligné que cette politique fasciste, associée à une guerre d'extermination en cours contre la bande de Ghaza, "constitue une violation flagrante des lois internationales et humanitaires, tout en appelant à "une action internationale urgente pour mettre un terme à ces crimes et demander des comptes à leurs responsables". Le Hamas a appelé à cet effet les Palestiniens, en particulier en Cisjordanie, à "s'aligner derrière l'option de la résistance globale pour la défense de la terre, de la dignité et des droits nationaux inaliénables". Lundi, l'armée sioniste a démolit deux maisons et un immeuble résidentiel dans les gouvernorats de Ramallah et d'El-Khalil, dans le centre et le sud de la Cisjordanie occupée. La démolition de maisons palestiniennes intervient alors que l'armée sioniste poursuit son agression contre les camps de réfugiés, les villes et les villages du nord de la Cisjordanie occupée depuis le 21 janvier. Parallèlement à la guerre génocidaire à Ghaza qui a fait depuis le 7 octobre 2023, 51 266 martyrs et 116 991 blessés, l'armée d'occupation sioniste et les colons ont intensifié leurs attaques en Cisjordanie, y compris à El Qods-Est, entraînant le martyr de plus de 954 Palestiniens et faisant près de 7000 blessés, tandis que 16 400 Palestiniens ont été arrêtés.

GHAZA, 51 266 MARTYRS ET 116 991 BLESSÉS

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 51 266 martyrs et 116 991 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes. Selon la même source, les corps de 26 martyrs et 60 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 1.890 Palestiniens sont tombés en martyrs et 4.950 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois consécutive à l'accord de cessez-le-feu

LE MOUVEMENT DE CONTESTATION PREND DE L'AMPLEUR

Des syndicats marocains appellent au boycott de navires liés à l'armée sioniste

Alors que la guerre menée par l'entité sioniste contre Ghaza continue d'indigner une large partie de l'opinion publique mondiale, le Maroc se trouve confronté à une mobilisation syndicale inédite contre la normalisation de ses échanges commerciaux avec Tel-Aviv. Trois grandes centrales syndicales marocaines ont lancé, vendredi 19 avril, un appel clair : refuser toute forme d'assistance logistique aux navires transportant des composants d'avions militaires destinés à l'armée d'occupation israélienne.

Younes B.

Le premier signal d'alerte est venu de l'Union syndicale des travailleurs portuaires, affiliée à l'Union marocaine du travail (UMT), qui a demandé à ses adhérents de boycotter le navire Maersk Nexoe, attendu ce vendredi dans le port de Casablanca, avant une escale stratégique à Tanger Med. Dans un communiqué publié la veille, le syndicat affirme rejeter «toute implication des travailleurs marocains dans les opérations logistiques liées à l'assistance à ce navire ou à d'autres impliqués dans le transport de matériel à caractère criminel».

L'organisation dénonce une «complicité dans la fourniture à l'entité sioniste d'équipements militaires mortels» et accuse les autorités d'alimenter indirectement «la guerre génocidaire menée contre le peuple palestinien». L'Union nationale du travail au Maroc (UNTM) et la Confédération démocratique du travail (CDT) ont rapidement emboîté le pas. Ces deux syndicats de poids ont appelé leurs bases respectives à ne participer à aucune opération de manutention liée au Maersk Nexoe ou à tout autre bâtiment transportant du matériel militaire à destination d'Israël. L'initiative s'inscrit dans une dynamique de solidarité transnationale. En France, à Fos-sur-Mer, les dockers sont parvenus en début de semaine à retarder le transit du même navire, en protestation contre sa cargai-



son sensible. Dans le même temps, la Confédération démocratique du Travail a appelé à renforcer la mobilisation populaire à travers le pays, en particulier lors des rassemblements prévus les 18 et 20 avril à Casablanca et à Tanger. Ces journées d'action sont organisées par le Front marocain de soutien à la Palestine et de lutte contre la normalisation, qui réclame la fermeture immédiate des ports du royaume aux «navires du génocide».

Le mouvement de contestation prend de l'ampleur dans un contexte déjà marqué par la massive marche nationale organisée le dimanche 14 avril à Rabat, rassemblant plusieurs dizaines de milliers de manifestants. Cette démonstration de force a cristallisé l'opposition croissante à la coopération militai-

re, économique et sécuritaire entre le régime marocain et Israël.

Depuis le 6 avril, l'antenne marocaine de la campagne internationale BDS (Boycott, désinvestissement et sanctions) suit de près le transit de matériel militaire en direction de l'entité sioniste. Selon ses informations, des pièces destinées à l'industrie de l'armement israélienne ont quitté Houston, au Texas (États-Unis), le 5 avril à bord du Maersk Detroit. Ces composants doivent être transférés au Maersk Nexoe le 20 avril au port de Tanger Med, une opération qui, si elle se confirme, ancrerait l'infrastructure portuaire marocaine dans un dispositif logistique au service de l'armée d'occupation israélienne.

BDS Maroc dénonce la «complicité manifeste des autori-

tés marocaines dans la chaîne d'approvisionnement d'une armée impliquée dans des crimes de guerre» et exhorte les dockers de Tanger à empêcher l'accostage des navires concernés. L'organisation rappelle que la majorité du peuple marocain rejette toute forme de normalisation avec Israël et exige que la volonté populaire soit respectée dans les faits, et non seulement dans les discours. À travers ce front syndical et populaire, le Maroc se trouve face à une fracture politique profonde. D'un côté, les accords bilatéraux entre Rabat et Tel-Aviv se renforcent depuis les Accords d'Abraham ; de l'autre, la société civile, appuyée par ses forces syndicales, érige un rempart de solidarité avec la Palestine.

Y. B.

POUR DÉNONCER LES TORTURES DANS LES GEÔLES MAROCAINES

Un prisonnier politique sahraoui en grève de la faim

Le prisonnier politique sahraoui Hassan Dah, membre du groupe Gdeim Izik, a entamé une grève de la faim pour protester contre les mauvais traitements, les violences verbales et les tortures qu'il subit dans la prison marocaine de Kénitra, ont affirmé des membres de sa famille à des défenseurs sahraouis des droits de l'homme. Selon la même source, la décision d'observer une grève de la faim a été prise par ce prisonnier sahraoui suite au harcèlement systématique des responsables de la prison, qui comprend des injures répétées et un harcèlement psychologique. La famille du détenu a confirmé, en effet, que Hassan Dah, victime de tortures physiques et psychologiques, a été placé, à plusieurs reprises, à l'isolement. L'épisode le plus grave étant celui de décembre

2024, lorsqu'il est resté ligoté, enchaîné, sans vêtements et suspendu pendant les froides nuits d'hiver pendant neuf jours. En plus des violences physiques et verbales, la direction de la prison entrave délibérément les études universitaires de Hassan Dah, alors qu'il travaille actuellement sur une thèse de doctorat en droit international et relations internationales, ajoute sa famille. Une pratique devenue monnaie courante dans les geôles marocaines où les prisonniers sahraouis n'ont pas accès aux livres et sont constamment harcelés pour entraver leur parcours académique. Une violation flagrante des conventions internationales sur les droits des prisonniers, qui garantissent, pourtant, le droit à la formation et à l'éducation continue. Le prisonnier politique Hassan Dah n'est

pas un cas isolé. Il fait partie d'une longue liste de prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, emprisonnés après le démantèlement violent du camp de protestation pacifique en 2010, et condamnés par la justice marocaine lors de procès inéquitables, dénoncés par les organisations internationales pour leur manque de garanties et leur utilisation d'aveux extorqués sous la torture. La communauté internationale et les organisations de défense des droits de l'homme ont dénoncé à plusieurs reprises la situation inhumaine dans laquelle sont détenus les prisonniers sahraouis, notamment dans des prisons comme celle de Kénitra, où les droits fondamentaux, politiques et humains sont systématiquement violés.

APS

ÉDUCATION

L'UNPA appelle à l'application «stricte» du règlement intérieur des écoles

L'Union nationale des parents d'élèves (UNPA) appelle à une « mobilisation collective » pour prémunir les écoliers des phénomènes dangereux qui gagnent du terrain en milieu scolaire. Dans une déclaration à L'Express, le président de l'Unpa, Hamid Sadi, est allé jusqu'à demander « l'interdiction des téléphones portables » au sein des écoles.



Par Meriem Kaci

La veille, le ministre de l'Éducation, Mohamed Seghir Saadaoui, a mis en garde contre des phénomènes négatifs qui touchent l'école algérienne, à l'instar de l'utilisation des smartphones, de la consommation de boissons énergisantes et de la prolifération des trends sur les réseaux sociaux. Le ministre a en effet mis l'accent sur la nécessité de sensibiliser tous les partenaires du système éducatif pour contre-carrer ces comportements jugés « préoccupants ».

Une démarche à laquelle adhère « pleinement » l'UNPA, qui appelle en parallèle à une application « stricte » du règlement intérieur des établissements scolaires et à son

« actualisation ». Dans une déclaration à L'Express, le président de l'UNPA, Hamid Sadi, a plaidé pour « l'interdiction des téléphones portables » dans les écoles pour les remettre sur le bon chemin. Ce dernier revendique par ailleurs, « l'application stricte » du règlement intérieur des écoles qui interdit « formellement » l'usage des smartphones dans l'établissement, explique le président de l'UNPA. Ce dernier dénonce l'attitude de certains parents qui ne se rendent à l'école de leurs enfants qu'en fin d'année scolaire. « L'adolescence est une période sensible. Les parents doivent accompagner leurs enfants, notamment collégiens et lycéens. » Il poursuit, l'accompagnement ne se résume pas

uniquement « à l'acquisition des fournitures scolaires », dénonce M. Sadi qui déplore « l'omission volontaire ou involontaire » de certains parents. Il trouve « judicieux et primordial » de sensibiliser les écoliers « constamment » sur les dangers d'internet, des boissons énergisantes fortement déconseillées par les praticiens de la santé, ainsi que du challenge paracétamol qui a rencontré un succès sur les réseaux sociaux. Il appelle dans ce sens, les parents d'élèves et les établissements scolaires à travailler de « concert, collaborer et entretenir un lien à longueur d'année » et non uniquement lorsque des problèmes surgissent, pour le bien de l'écolier et de l'école publique, soutient le président de l'UNPA.

Il y a lieu de rappeler qu'il ne s'agit pas de la première fois que le ministre de l'Éducation mette le doigt sur la plaie. Au cours de la semaine écoulée, M. Saadaoui a adressé une note aux directeurs de l'éducation dans laquelle, il les a exhortés à lutter contre des « pratiques dangereuses » observées dans le milieu scolaire ainsi que leur impact négatif sur l'environnement scolaire. « L'objectif, selon le ministre, « n'est pas de créer un climat de peur, mais d'alerter sur des dangers réels qui pèsent sur la santé des écoliers ». Dans ce sens, il a fait savoir que son département est en train de mettre en place une stratégie nationale globale visant à améliorer l'environnement éducatif et à renforcer la sécurité sanitaire

STATUT PARTICULIER ET RÉGIME INDEMNITAIRE DES CORPS DE L'ÉDUCATION

Les personnels d'orientation présentent leurs propositions

Le président de la commission chargée de recevoir les observations et propositions des responsables des organisations syndicales agréées auprès du secteur de l'Éducation nationale a présidé, mardi à Alger, une séance de travail consacrée aux représentants des organisations syndicales, dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, indique un communiqué du ministère.

La série de séances consacrées à l'examen des observations et propositions des organisations syndicales agréées auprès du secteur sur



le statut particulier et le régime indemnitaire s'est poursuivie mardi matin au siège du ministère, précise le communiqué, soulignant que "la 3^e séance de travail, présidée

par le président de la commission, a été consacrée aux représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels

d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle, conformément au calendrier annoncé le 3 avril". À cette occasion, le président de la commission a réaffirmé "la nécessité pour les représentants des organisations syndicales concernées de formuler des propositions unifiées et consensuelles", selon la même source. Le ministère avait annoncé, le 3 avril, la reprise des séances de débat sur les propositions relatives au statut particulier et au régime indemnitaire, selon l'ordre des corps dans le décret exécutif 25-54 portant statut des personnels affiliés aux corps de l'Éducation nationale.

ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Des efforts pour améliorer la qualité de vie des étudiants

L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) travaille à un rythme soutenu pour améliorer les services offerts aux étudiants universitaires, notamment en matière de transport, de restauration et d'hébergement, en prévision de la prochaine rentrée universitaire 2025-2026, a indiqué, lundi à Oran, son directeur général, Adel Mezough.

M. Mezough a affirmé à l'APS, en marge de sa visite d'inspection à la ville universitaire d'Oran, effectuée en compagnie de cadres de l'Office, que tous les efforts sont déployés pour garantir les meilleures conditions de réussite à la prochaine rentrée universitaire. Il a précisé, à ce titre, que certains équipements ont été mis à la disposition des résidences universitaires afin d'améliorer la qualité de vie des étudiants. Il a également souligné que l'ONOU met en œuvre une vision globale pour améliorer le cadre de vie universitaire. Concernant sa visite à Oran,

M. Mezough a rappelé qu'il avait été mandaté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour inspecter les différentes résidences universitaires de la ville, où il a écouté les préoccupations des étudiants et des responsables des structures. Après avoir inspecté plusieurs résidences et leurs infrastructures, la délégation a tenu des réunions avec les recteurs des universités d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", d'Oran 2 "Mohamed Ben Ahmed", et des sciences et des technologies "Mohamed Boudiaf", afin de coordonner les efforts avec l'ONOU pour assurer une rentrée universitaire dans de bonnes conditions, a-t-il ajouté. De son côté, Omar Mekatel, directeur adjoint de l'ONOU, a indiqué qu'un ensemble de mesures avait été pris pour améliorer le service de transport dans la ville universitaire d'Oran, en collaboration avec les directions des universités, notamment la mise à jour des plans de transport en fonction des besoins des étudiants.

Concernant l'hébergement, il a précisé qu'au moins 7 résidences universitaires à Oran, relevant des directions de Bir El Djir et d'Es-Senia, font actuellement l'objet de travaux de rénovation et de réhabilitation complète, avec des instructions données pour accélérer les chantiers afin qu'elles soient prêtes pour la prochaine rentrée. L'Office procède également à l'équipement de plusieurs restaurants universitaires avec le matériel nécessaire, ainsi qu'à la réhabilitation des chambres froides et des ascenseurs, tout en insistant sur le respect des normes d'hygiène et de qualité. En attendant la réalisation prochaine d'un restaurant central pour la faculté de médecine dans la zone de l'USTO, il a été décidé, à titre provisoire, de mettre à disposition des bus pour transporter les étudiants de la faculté vers les restaurants universitaires les plus proches, a ajouté le même responsable. Il a également insisté sur l'importance du dialogue avec les partenaires sociaux, notamment les organisations estudiantines et les syndicats des travailleurs, en vue d'améliorer les conditions d'hébergement des étudiants, tout en étant à l'écoute permanente de leurs préoccupations, a conclu M. Mekatel.

APS

INDUSTRIE

De nouvelles mesures pour relancer la filière textile et cuir

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a affirmé, lundi à Alger, que le secteur du textile et du cuir connaissait "une dynamique accélérée", susceptible de combler les besoins du marché en produits locaux et de réduire la facture d'importation dans ce domaine. Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet du ministère, Mokhtar Bourouina, à l'ouverture de la 8^e édition du Salon international du textile, habillement, cuir et équipements "Textyle-expo" au Palais des expositions, M. Sifi a souligné que le gouvernement œuvrait à concrétiser une feuille de route pour la relance du secteur basée sur une série de mesures, dont l'élaboration de guides pour les intrants en vue d'intégrer la chaîne de valeur du secteur du textile et du cuir, en sus de l'élaboration de guides pour les extrants de la production et le contrôle des importations. La feuille de route englobe également l'amélioration de l'infrastructure de base dans les zones industrielles, la valorisation des déchets de textile et de cuir et la relance des industries innovantes dans les deux branches, outre l'investissement dans les ressources humaines et le développement des compétences à travers la formation et la recherche, ajoute le ministre. Il a rappelé, dans ce sens, le pôle d'excellence créé dans la wilaya de Bouira, en vue de promouvoir les filières du textile et du cuir, avec pour objectif de répondre aux besoins du marché national. Lors de la conférence organisée à l'ouverture du salon, le conseiller international du secteur, M. Mohamed Saïoud, a affirmé, dans son intervention, que les déchets plastiques constituaient une matière première prometteuse, pouvant être exploitée dans l'industrie textile, notamment à travers la production de fibres de polyester pouvant être associées au coton, ce qui permet non seulement de préserver la qualité du produit final, mais également de réduire les coûts liés à l'importation. Le salon a connu une participation remarquable de producteurs algériens issus de plusieurs wilayas, parmi lesquels des entreprises spécialisées dans la production de vêtements prêt-à-porter, de linge de maison, de vêtements médicaux, d'accessoires de couture, ainsi que de machines à coudre et d'équipements destinés à la fabrication de matières premières. Selon les organisateurs, l'événement réunit quelque 200 exposants, dont 60 entreprises algériennes et 140 entreprises étrangères en provenance de pays "leaders" dans ce domaine, à l'instar de la Chine et de la Turquie. Ce salon constitue une opportunité pour les opérateurs économiques de nouer de nouveaux partenariats commerciaux et d'évaluer le marché algérien dans ce secteur.

RECENSEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL

L'heure est à l'analyse des données

Le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi, une réunion technique consacrée à la phase d'analyse des données collectées dans le cadre du recensement économique national, indique un communiqué du ministère. La rencontre, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres ainsi que de cadres de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), a permis de passer en revue la méthodologie d'exploitation des données de base issues des résultats du recensement économique national et d'expliquer les différentes étapes pour atteindre les indicateurs stratégiques relatifs au fon-

ctionnement du marché national, précise le communiqué.

À cette occasion, M. Zitouni a souligné "l'importance de ces données pour ajuster avec précision et souplesse la politique commerciale nationale, et s'y appuyer afin de prendre des décisions efficaces". Il a également insisté sur "la nécessité d'accélérer l'analyse de ces données en vue de leur mise en exploitation, conformément aux orientations stratégiques du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la production nationale et à garantir un approvisionnement stable et durable du marché national", ajoute la même source.

R.E.

PRIX DE LA POMME DE TERRE

L'UGCAA appelle à des sanctions sévères contre les spéculateurs

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), en coordination avec la Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes, a publié un communiqué condamnant fermement les propos circulant sur les réseaux sociaux d'un individu qui exhorte les agriculteurs à s'abstenir de récolter la pomme de terre en raison des bas prix, affirmant que le prix de vente fixé à 70 DZD n'était pas rentable.

Inès B.

L'Union a souligné que "de telles déclarations ne représentent pas les véritables agriculteurs et commerçants, qui sont honnêtes et détiennent un statut officiel documenté par une carte d'agriculteur ou un registre commercial légal. « Nous regrettons de telles déclarations, qui n'ont rien à voir avec des commerçants et des agriculteurs honnêtes qui sont soucieux de respecter la loi et de servir la nation et ses citoyens. », indique l'UGCAA dans son communiqué.

L'Union a exprimé ses regrets face à la déclaration faite par le président de la Fédération nationale des producteurs de pommes de terre sur une chaîne de télévision privée, soulignant que la relation entre l'UGCAA et les agriculteurs est fondée sur la confiance, la coopération et la solidarité professionnelle, servant l'intérêt commun et préservant la stabilité du marché.

Dans un autre contexte, l'Union a dénoncé ce qu'elle considère comme des tentatives de certaines pages de médias sociaux de « semer la discorde et d'attiser les tensions entre les commerçants et les agriculteurs », soulignant que l'organisation place les intérêts des consommateurs au premier plan de ses priorités et travaille continuellement pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens conformément aux



directives des pouvoirs publics.

Le communiqué de l'UGCAA a affirmé l'engagement de l'Union et de la fédération à lutter contre la spéculation et le monopole, appelant les organismes officiels à appliquer strictement la loi et à imposer des sanctions sévères contre ce qu'elle décrit comme des « courtiers et des intrus » qui cherchent à déstabiliser le marché et à contrer les efforts officiels pour réglementer le secteur. L'UGCAA conclut en appelant les agriculteurs, les commerçants et les consommateurs à serrer les rangs et à unifier leurs efforts pour le bien de la

nation, soulignant la nécessité d'une cohésion populaire avec les institutions de l'État, notamment à la lumière des défis sécuritaires et régionaux actuels.

Notons que, face à la hausse soudaine et jugée injustifiée des prix de la pomme de terre, atteignant 150 DA le kg, le ministère du Commerce a annoncé une série de mesures pour stabiliser le marché.

L'une des principales actions consiste à injecter progressivement des quantités importantes de ce tubercule à partir du stock stratégique national. Une première tranche de 10 000 tonnes a déjà été mise

sur le marché, et ce dans l'objectif de réguler les prix et d'atténuer la pression sur les consommateurs. Cette décision s'inscrit dans une stratégie globale visant à garantir l'accessibilité des produits de base. Ainsi, un prix référentiel a été fixé à 75 dinars algériens le kilogramme au niveau des points de vente agréés.

L'approvisionnement en pomme de terre sera progressivement renforcé. Avec l'introduction de nouvelles quantités issues du stock national, estimées à 34 000 tonnes, et ce jusqu'à ce que les prix retrouvent une stabilité jugée acceptable.

SIDÉRURGIE

Le Malaisien «Lion» fait des «offres d'investissement» en Algérie

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a reçu, lundi, une délégation du groupe malaisien "Lion", conduite par son

directeur exécutif, William Cheng, pour s'enquérir de l'avancement des concertations autour de ses offres d'investissement en Algérie, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de ses cadres et de ceux du complexe sidérurgique d'El Hadjar, selon la même source. La rencontre a été une occasion pour "s'enquérir de l'avancement des concertations autour des offres d'investissement proposées par le groupe malaisien dans plusieurs domaines, notamment les industries manufacturières et la sidérurgie, en sus de plusieurs projets productifs à valeur ajoutée répondant aux besoins du marché local et international", a-t-on ajouté.

Le ministre a affirmé à l'occasion, l'engagement du gouvernement algérien à assurer un environnement d'investissement encourageant dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant avec les facilités accordées aux inves-

tisseurs étrangers, notamment en termes de simplification des procédures et d'amélioration du climat d'affaires.

Il a insisté, en outre, sur "l'importance d'intégrer les matières premières locales dans le processus d'industrialisation, vu son impact direct sur l'augmentation de la valeur ajoutée et le renforcement de la souveraineté industrielle nationale", affirmant "l'impératif de préserver la main-d'œuvre dans le cadre des projets proposés, ce qui contribuera à créer un développement économique et social dans la région".

De son côté, le président du groupe "Lion" a affirmé que son entreprise était "intéressée à mener une expérience d'investissement réussie en Algérie", exprimant la disponibilité du groupe à proposer des offres concrètes dans les plus brefs délais "en coordination avec les parties techniques compétentes", conclut le communiqué.

PORT D'ALGER

Le trafic hors hydrocarbures sur l'export en hausse

L'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) vient de rendre public son bilan de l'activité pour les mois de janvier et février 2025.

Inès B.

Concernant le trafic de marchandises, février 2025 a été marqué par une hausse notable autant sur l'import que sur l'export. En l'occurrence, le trafic hors hydrocarbures est en évolution de 54,22 % sur l'import et de 57,68 % sur l'export en comparaison à février 2024. À ce titre, le tonnage débarqué est à hauteur de 437 625 tonnes contre 283 770 tonnes en février 2024. Le tonnage embarqué est quant à lui égal à 80 773 tonnes contre 51 226 tonnes en février 2024.

S'agissant du trafic des conteneurs, l'EPAL précise que pour les conteneurs pleins, il a été enregistré un total de 16 710 conteneurs EVP débarqués et 2 880 EVP embarqués. Les accroissements respectifs enregistrés sont de l'ordre de +69,68 % et +121,20 % par rapport à février 2024. Les conteneurs vides, au nombre de 8681 conteneurs EVP, sont en régression de 19,02 % en comparaison avec février 2024. Le trafic des voyageurs quant à lui a atteint un total de 12 693 voyageurs à l'entrée contre 7428 en février 2024, soit un accroissement de 70,88 %. Les voyageurs à la sortie sont au nombre de



7381 contre 5452 voyageurs en février 2024, soit une hausse de 35,38 %.

Pour ce qui est du rendement portuaire, l'attente moyenne en rade des navires est passée de 1,34 jour en février 2024 à 2,05 jours en février 2025. Néanmoins, le séjour à quai des navires traité par l'EPAL est de 3,38 jours en février 2025 contre 4,35 jours en février 2024 : une diminution équivalente à 0,96 jour est de ce fait constatée et touche tous les types de navires mis à part les cargos avec une très légère hausse de 0,02 jour en comparaison à février 2024.

Par ailleurs, et concernant le

mois de janvier 2025, le volume des marchandises traité par l'EPAL a atteint 664 150 tonnes contre 596 385 tonnes en janvier 2024, soit une hausse de 11,36 %. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation du trafic des hydrocarbures (+15,33 %) ainsi que par les produits conteneurisés, qui enregistrent une hausse de 50,58 %.

En janvier 2025, le trafic des conteneurs géré par l'EPAL est réparti comme suit : conteneurs pleins : 18 815 EPV, soit une hausse de 48,57 % en comparaison avec la même période de l'année passée. Conteneurs vides : 13

308 EPV, soit une augmentation de 28,87 % par rapport à la même période de 2024.

Quant à l'affluence des passagers au port d'Alger en janvier 2025, elle est significative avec un taux d'évolution de 62,81 % par rapport à la même période en 2024. En janvier 2025, la durée d'attente moyenne des navires en rade s'est réduite à 0,97 jour contre 1,16 jour durant la même période en 2024. Globalement, cette amélioration concerne tous les types de navires hormis les navires affectés à DP-World, dont l'attente en rade a été rallongée de 1,58 jour par rapport à janvier 2024. I. B.

GRUPE DES SERVICES PORTUAIRES (SERPORT)

221,3 millions de dollars pour l'acquisition de nouveaux équipements

Le président-directeur général du groupe des services portuaires (SerPort), Mohamed-Karim Eddine Harkati, a révélé hier que le groupe public a élaboré un plan d'investissement pour l'année 2025, qui prévoit l'acquisition de nouveaux équipements pour faciliter et accélérer le mouvement des marchandises à travers tous les ports algériens. Lors de son passage à la radio nationale, M. Harkati a indiqué que les équipements que le groupe algérien cherche à acquérir, estimés à 29 milliards de dinars (221,3 millions de dollars), visent à accélérer le rythme de transport et d'expédition des marchandises à travers les ports algé-

riens. Concernant la manutention des marchandises dans les ports algériens au cours du premier trimestre 2025, Harkati a révélé que plus de 31 millions de tonnes ont été manutentionnées, dont 483 983 conteneurs, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2024. S'agissant du niveau du commerce extérieur algérien, le porte-parole a révélé qu'environ 130 millions de tonnes de biens et marchandises ont été traitées en 2024, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2023. M. Harkati a révélé que les échanges commerciaux hors hydrocarbures ont augmenté de 8 % par rapport à l'année dernière, atteignant 65 millions

de tonnes en 2024. Concernant les exportations de marchandises hors hydrocarbures, 18 millions de tonnes ont été enregistrées en 2024, et en ce qui concerne les conteneurs, 1,8 million de conteneurs a été traité, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2023. Pour ce qui est des projets d'investissement entrepris par le Groupe public algérien au niveau portuaire, M. Harkati a révélé un plan conjoint avec le Groupe algérien de transport maritime pour construire de nouvelles structures pour la maintenance des navires algériens et éviter de devoir recourir à la maintenance étrangère. I. B.

Les prix du pétrole grimpent

Les prix du pétrole ont augmenté hier mardi en début de séance, les investisseurs profitant des pertes de la veille pour couvrir leurs positions courtes, même si les inquiétudes persistent quant aux vents contraires économiques liés aux droits de douane et à la politique monétaire américaine, qui pourraient freiner la demande de carburant, selon Zonebourse. Les contrats à terme sur le Brent ont augmenté de 51 cents, soit 0,8 %, à 66,77 dollars le baril à 00h45 GMT, tandis que le West Texas Intermediate américain s'établissait à 63,59 dollars le baril, en hausse de 51 cents, soit 0,8 %. Les deux indices de référence ont baissé de plus de 2 % lundi, grâce aux signes de progrès dans les négociations sur l'accord nucléaire entre les États-Unis et l'Iran, qui ont contribué à apaiser les inquiétudes concernant l'approvisionnement. «Quelques opérations de couverture ont eu lieu après la forte baisse de lundi», a déclaré Hiroyuki Kikukawa, stratège en chef de Nissan Securities Investment, une filiale de Nissan Securities. «Toutefois, les inquiétudes concernant une éventuelle récession provoquée par la guerre tarifaire persistent», a-t-il ajouté, prévoyant que le WTI devrait s'échanger dans une fourchette de 55 à 65 dollars pour le moment, compte tenu de l'incertitude persistante liée aux droits de douane. Lundi, le président américain Donald Trump a réitéré ses critiques à l'égard du président de la Réserve fédérale Jerome Powell et a déclaré que l'économie américaine pourrait ralentir si les taux d'intérêt n'étaient pas abaissés immédiatement. Ses commentaires sur M. Powell ont alimenté les inquiétudes concernant l'indépendance de la Fed dans la définition de sa politique monétaire et les perspectives des actifs américains. Les principaux indices boursiers américains ont baissé et le Dollar Index a atteint lundi son plus bas niveau depuis trois ans. Un sondage Reuters réalisé le 17 avril a montré que les investisseurs estiment que la politique tarifaire entraînera un ralentissement significatif de l'économie américaine cette année et l'année prochaine, avec une probabilité médiane de récession dans les 12 prochains mois approchant les 50 %. Les États-Unis sont le plus grand consommateur de pétrole au monde. Par ailleurs, selon des documents obtenus par Reuters, le ministère russe de l'Économie a revu à la baisse ses prévisions concernant le prix moyen du Brent en 2025, les ramenant à près de 17 % par rapport à ses estimations de septembre. Les stocks américains de pétrole brut et d'essence devraient avoir baissé la semaine dernière, tandis que les stocks de distillats ont probablement augmenté, selon un sondage préliminaire de Reuters publié lundi, avant la publication des rapports hebdomadaires de l'American Petroleum Institute et de l'Energy Information Administration.

TEXTILE ET CUIR

Inauguration du centre national d'excellence pour la formation des métiers

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ministre de la Formation professionnelle et de l'Enseignement professionnel, Yacine El Mahdi Oualid, ont inauguré hier à Ain Bessem, dans la wilaya de Bouira, le centre national d'excellence pour la formation et le développement des compétences dans les métiers du textile et du cuir. Selon un communiqué publié par le ministère de l'Industrie, ce centre est le premier du genre d'un réseau de centres spécialisés

qui sera étendu à l'échelle nationale, incarnant la vision de l'État de lier la formation à l'emploi et de parvenir à un développement industriel durable. Dans ce contexte, précise la même source, le premier cycle de formation débutera en octobre 2025 comme première phase dans les spécialisations suivantes : Première division : Textiles et vêtements, niveau : Brevet de technicien supérieur (niveau 5), spécialité : Design de mode. Deuxième division : industrie du cuir pour la spécialité : fabrication et pro-

duction automatisée de chaussures. À cet égard, le ministre de l'Industrie a souligné la nécessité que le processus de formation soit complet, combinant théorie et pratique pour fournir aux stagiaires les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des institutions industrielles. Il a également souligné la nécessité d'adopter des cursus de formation innovants qui répondent efficacement aux besoins des opérateurs économiques, ouvrant ainsi de larges perspectives aux stagiaires pour s'inté-

grer professionnellement et contribuer au développement de l'activité industrielle. Dans le souci de valoriser les compétences nationales, le ministre de l'Industrie a appelé les retraités ayant une expérience dans le secteur industriel, notamment celui du textile et du cuir, à s'engager dans cette démarche en contribuant à la formation des jeunes, en transférant les connaissances et l'expertise au sein des ateliers et des usines, et en participant comme professeurs formateurs au centre. I. B.

POUR DÉVELOPPER DES PROJETS DE RECHERCHE

Les universités algériennes et tunisiennes se réunissent à El Tarf

Ce Forum vise à consolider la coopération universitaire et scientifique en vue d'améliorer le classement des universités, promouvoir les publications scientifiques conjointes et développer des projets de recherche à dimension internationale.

Pour développer des projets de recherche Les universités algériennes et tunisiennes se réunissent à El Tarf. Ce Forum vise à consolider la coopération universitaire et scientifique en vue d'améliorer le classement des universités, promouvoir les publications scientifiques conjointes et développer des projets de recherche à dimension internationale. Le Forum international des universités frontalières algéro-tunisiennes (5+5), placé cette année sous le thème "Perspectives de coopération pour une meilleure visibilité internationale", s'est ouvert, lundi, à l'Université Chadli-Bendjedid d'El-Tarf. Des directeurs d'universités et des représentants d'établissements d'enseignement supérieur, ainsi que des professeurs chargés des classements académiques et de la visibilité internationale des universités des deux pays, participent à ce rendez-vous scientifique de 2 jours. Le directeur de l'Université

d'El Tarf, le Pr Benchohra Choul, a souligné, dans une allocution d'ouverture, "l'importance de ce Forum qui consolide la coopération universitaire et scientifique, et qui vise à améliorer le classement des universités, à promouvoir les publications scientifiques conjointes et à développer des projets de recherche à dimension internationale". De son côté, le coordinateur des universités frontalières algériennes, le Pr Mohamed Manaâ, également directeur de l'Université Badji-Mokhtar d'Annaba, soulignant que cette rencontre "procède de la série d'initiatives communes lancées depuis novembre 2022", a passé en revue les principaux résultats de la coopération entre les universités frontalières algériennes et tunisiennes, notamment la signature de conventions de partenariat, l'organisation d'ateliers et de Forums scientifiques et le lancement de la plateforme numérique "Rawabet" (Liens). Il a également appe-

lé à "l'impulsion des programmes de formation conjoints dans les domaines de l'intelligence artificielle, des énergies renouvelables et du développement durable", ainsi qu'à "l'encouragement de la publication scientifique collaborative et à l'amélioration du classement des universités dans les grands classements internationaux". Le coordinateur des universités frontalières tunisiennes, et recteur de l'Université de Jendouba, le Dr Hicham Sebaï, s'est, quant à lui, félicité, de la tenue de ce Forum à l'université d'El Tarf, considérant cette dernière comme "une plateforme importante pour consolider le partenariat académique entre les universités algériennes et tunisiennes". Pour le Dr Sebaï, le thème de la rencontre "reflète la volonté des deux pays de parvenir à une meilleure visibilité internationale de leurs universités". Il a ajouté que "la coopération frontalière est un levier stratégique pour

une intégration dans les réseaux scientifiques mondiaux", saluant le succès de plusieurs initiatives conjointes telles que les ateliers d'entrepreneuriat étudiant et les rencontres scientifiques bilatérales. Le Forum se poursuivra durant deux jours pour donner lieu à des débats scientifiques et des ateliers visant à formuler des recommandations pratiques pour renforcer la coopération académique et la recherche afin de soutenir la présence des universités algériennes et tunisiennes sur la scène internationale. Notons que les universités Chadli Bendjedid (Tarf), Badji Mokhtar (Annaba), Mohamed Cherif Messaâdia (Souk Ahras), Cheikh Larbi Tebessi (Tebessa), Martyr Hama Lakhdar (El Oued), côté algérien, et les universités de Jendouba, de Gafsa, de Sousse, de Sfax et de Kairouan, côté tunisien, participent au Forum.

"OLYMPIADES DES MÉTIERS"

Lancement des éliminatoires dans les wilayas du Sud

Les éliminatoires des "Olympiades des métiers" ont été lancés dans les wilayas du Sud, avec la participation d'apprentis issus des différents établissements pédagogiques du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a-t-on appris lundi des organisateurs. Pas moins de 88 apprentis, répartis sur une vingtaine de spécialités, participent aux épreuves organisées à la maison de la culture Moufidi Zakaria d'Ouargla, a précisé le directeur du secteur, Ahmed Belkhadem ajoutant que l'évaluation des réalisations des candidats est assurée par un jury pour chaque spécialité. Cette compétition de quatre jours constitue une occasion propice pour montrer leur savoir-faire et stimuler leur esprit créatif, a-t-il souligné. Au total, 35 participants, répartis sur 14 spécialités, concourent dans la salle omnisports Mohamed Boudiaf à Tamanrasset, située au quartier Tahagret. A Timimoun, 33 candidats s'affrontent dans 16 spécialités de la formation professionnelle, selon le directeur local de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Ali Bahmed, rappelant que cette manifestation vise à promouvoir la formation professionnelle et à encourager l'innovation chez les apprentis en lice. En revanche, 57 participants se sont rassemblés à la salle omnisports Saïd Bekhkal d'Illizi, tandis qu'une soixantaine d'apprentis prennent part aux épreuves à El-Meghaïer. Pas moins de 67 apprentis des 20 établissements de formation professionnelle de la wilaya de Ghardaïa participent au stade de proximité de Bouhraoua, aux éliminatoires des "Olympiades des métiers". Cette compétition des éliminatoires concerne 21 spécialités, dont l'infographie, le maquettisme, la production mécanique, la pâtisserie, ainsi que l'installation et la maintenance des appareils de froid et de climatisation, a souligné le directeur du secteur, Mohamed Agueb. L'objectif de ces olympiades est d'inciter les apprentis à l'innovation et à améliorer leur niveau de formation et créer l'esprit de la concurrence et du mérite, a précisé M. Agueb. D'importants moyens ont été mobilisés par les directions de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en collaboration avec celles de la Jeunesse et des Sports, pour assurer le bon déroulement de l'événement. Les lauréats participeront aux éliminatoires régionales (Sud-Est) prévues en septembre prochain à Ghardaïa, avant la finale nationale prévue à Oran en novembre 2025, selon les organisateurs.

LE DIRECTEUR DU TRANSPORT DE LA WILAYA DE BÉJAÏA, M. MENHOUDJ ABDELOUAHEB, À L'EXPRESS :

« La gare routière est ouverte 20/24h »

La mise en application du nouveau système de travail au port de Béjaïa commence à donner ses fruits. « a permis de réduire la durée d'attente des navires en rade et, par conséquent, les surestaries », affirme à l'Express, le directeur du transport de la wilaya de Béjaïa, M. Menhouj Abdelouaheb.

Entretien réalisé par Idir Mehdaoui

Dans cette entretien, **L'EXPRESS : DES LIGNES ONT ÉTÉ RENFORCÉES POUR ASSURER LA PERMANENCE DE NUIT ET RÉPONDRE AINSI AUX BESOINS DES CITOYENS, N'EST-CE PAS ?**

Menhouj Abdelouaheb : Un programme de permanence de nuit est établi par les services de la direction des Transports durant le mois sacré de ramadan ainsi que pour la saison estivale.

Des brigades d'inspections sont constituées afin de veiller à ce que le programme soit respecté et pour prendre en charge les voyageurs de manière efficace. Depuis le mois de mai 2022, plusieurs opérations d'assainissement ont été menées sur les lignes de transport public de personnes, accompagnées par le remplacement de plus de 400 autorisations d'exploitation annulées ou abandonnées.



M. Menhouj Abdelouaheb. (Photo : D.R)

UN SUIVI RÉGULIER EST-IL MIS EN PLACE POUR ÉVALUER L'EFFICACITÉ DES MESURES ET APPORTER LES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES, NOTAMMENT POUR RENFORCER LES LIGNES DESSERVANT LES PÔLES URBAINS ET LES ZONES À FORTE CONCENTRATION URBAINE, COMME LE PÔLE IGHZER OUZARIF (CHEIKH EL MOKRANI) ?

Nous avons procédé à des révisions des plans d'horaires pour les lignes à forte demande, notamment au niveau du pôle urbain Cheikh El Mokrani. Pour lequel plus de 250 demandes ont été accordées depuis le mois de mai 2022,

mais dont seules 28 sont encore exploitées. Après le renforcement de notre effectif par huit inspecteurs principaux en transport terrestre, des brigades de contrôle et de suivi de l'activité ont été instaurées, et des sorties d'inspection quotidiennes sont assurées.

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE EN MATIÈRE DE TRANSPORT, ÉTANT DONNÉ QUE BÉJAÏA EST UNE WILAYA TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE PAR EXCELLENCE, EST-IL POSSIBLE QUE LA GARE RESTE OUVERTE PLUS LONGTEMPS, VOIRE H24 ? Actuellement, la gare routière est ouverte 20 heures sur 24,

et durant la saison estivale, elle reste ouverte 24 heures sur 24, et le transport est assuré tard dans la soirée sur certaines destinations, notamment du littoral est et certaines lignes de la vallée de la Soummam.

SUITE AUX INSTRUCTIONS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, MONSIEUR ABDELMADJID TEBBOUNE, LA GESTION DES PORTS EN ALGÉRIE EST DÉSORMAIS EN 24 HEURES SUR 24. CES MESURES VONT À COUP SÛR BOOSTER LES EXPORTATIONS, NOTAMMENT HORS HYDROCARBURES, ET CONTRIBUER À L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE. N'EST-CE PAS ?

Toutes les mesures ont été prises au niveau du port de Béjaïa, et une cellule de suivi de l'état d'exécution de ces instructions a été mise en place par M. le wali. À souligner également que, depuis la mise en application de ce nouveau système de travail, un nombre important de navires a été traité plus de 150 depuis le mars 2021), ce qui a permis de réduire la durée d'attente des navires en rade et, par conséquent, les surestaries.

I.M.

ORGANISATION DU HADJ
ET DE LA OMRALe numérique
au service
des pèlerins

La transformation numérique dans l'organisation du hadj et de la omra était, lundi, le thème d'une Journée d'étude organisée à Alger par l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), avec la participation de représentants des agences de tourisme et de voyages agréées et des secteurs du tourisme, des transports et de l'aviation.

A cette occasion, le Directeur général de l'ONPO, Tahar Braik, a indiqué que cette rencontre visait à évaluer les transformations numériques dans l'organisation du pèlerinage et de la omra, et à examiner les nouveautés dans l'organisation de la saison du hadj 2025.

Après avoir rappelé "l'attention particulière" portée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'organisation et à la gestion de ces deux rites pour une prise en charge optimale des préoccupations des pèlerins, M. Braik a mis en avant les efforts déployés par son instance pour offrir un "service de qualité" en phase avec la transformation numérique.

L'organisation du hadj et de la omra repose désormais sur des solutions technologiques avancées, a-t-il souligné, rappelant qu'en reconnaissance de ses efforts, "l'office a obtenu, la semaine dernière, une certification en matière de prévention des risques liés à la cybersécurité, délivrée par le Centre d'information du hadj et de la omra relevant du ministère saoudien du Hadj et de la Omra".

Evoquant le phénomène des agences de tourisme et de voyages "fictives" qui escroquent les candidats à la omra, le responsable a fait savoir que "plus de 12 agences font actuellement l'objet de poursuites judiciaires, tandis que 4 autres ont perdu leur agrément".

Au terme de cette rencontre, les participants ont appelé, dans leurs recommandations, à la mise en place de canaux de communication entre les agences de voyages et l'Office national du pèlerinage et de la omra, et à l'intensification des programmes de sensibilisation en direction des pèlerins.

RHUMATOLOGIE

Des gestes simples pour
prévenir l'arthrose des mains

L'arthrose des mains est une maladie articulaire chronique qui se caractérise par la dégénérescence du cartilage des articulations de la main. Cette maladie entraîne des douleurs, des raideurs et une perte de mobilité qui peuvent avoir un impact significatif sur la qualité de vie des personnes qui en souffrent. Les experts préconisent d'éviter les gestes répétitifs et les positions inconfortables pour limiter les contraintes sur les articulations.

L'arthrite est un terme qui regroupe plus de 100 maladies chroniques caractérisées par l'inflammation des articulations et autres parties du corps. La forme la plus répandue de cette maladie est l'arthrose, une maladie qui touche quelques 365 millions de personnes à travers le monde. Dans 35 à 45 % des cas, il s'agit d'arthrose des mains, c'est-à-dire des excroissances osseuses sur les articulations des doigts. L'arthrose des mains peut atteindre la base du pouce ou les articulations d'un doigt ou de plusieurs doigts. Non prise en charge, l'inflammation (douleur, raideur, rougeur, enflure) peut entraîner des dommages importants et souvent permanents au niveau des zones affectées. Selon les experts, les symptômes de l'arthrose de la main peuvent varier d'une personne à l'autre, mais les plus courants sont les douleurs articulaires, qui peuvent être constantes ou survenir lors de mouvements spécifiques, les raideurs matinales, qui peuvent durer plusieurs heures, le gonflement des articulations, déformations des doigts, notamment au niveau des articulations interphalangiennes ou de la base du pouce et perte de force et de dextérité dans la main. Ces symptômes peu-



vent avoir un impact significatif sur les activités quotidiennes, telles que l'écriture, la saisie d'objets ou la pratique d'instruments de musique. Il est donc essentiel de prendre en charge l'arthrose de la main de manière adéquate pour limiter ses conséquences sur la qualité de vie. Pour éviter cette maladie ou son aggravation, les experts recommandent d'éviter les gestes répétitifs avec les mains. Il est conseillé de les bouger régulièrement pour limiter les raideurs, en effectuant quotidiennement des étirements et des exer-

cices d'agilité pour améliorer la mobilité : ouvrir et fermer les mains, faire des cercles avec les poignets...

Il est aussi préconisé d'éviter de porter des objets lourds à bout de bras, éviter de les saisir avec le bout de vos doigts. Il est indispensable d'avoir le maximum de contact avec l'objet. Autre recommandation, éviter les positions inconfortables en utilisant l'ordinateurs c'est-à-dire tout ce que son usage implique en matière de gestuelle ou de posture. «Les coudes doivent être fléchis, le bras et l'avant-bras faire un angle droit; les

poignets, il faut veiller à ce qu'ils soient le plus possible dans l'axe de l'avant-bras et enfin la souris».

Les experts appellent aussi à adopter certaines mesures préventives pour limiter le risque de développer cette maladie tels que le maintien d'un poids santé pour éviter les surcharges articulaires, une alimentation équilibrée et riche en nutriments essentiels pour préserver le cartilage et la pratique régulière d'une activité physique douce pour renforcer les muscles et les articulations.

A.B.

HAMLAOUI AU FORUM DE LA RADIO ALGÉRIENNE :

«Les associations doivent être efficaces et transparentes»

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui a mis en avant, lundi à Alger, l'extrême importance du rôle de la société civile, face aux différents défis auxquels est confronté le pays. Mme Hamlaoui a précisé, au Forum de la radio algérienne, qu'au regard des défis que connaît le monde, la société civile a un rôle d'une extrême importance, "face aux différents défis auxquels est confronté notre pays", soulignant que l'ONSC constitue "un fondement essentiel" dans l'opération de sensibilisation de tous les acteurs, et des

citoyens sur leur rôle au sein de la société. Mme Hamlaoui a rappelé la stratégie de l'ONSC qui repose sur "l'ouverture du débat avec tous les acteurs de la société civile, et l'écoute de leurs avis, et ce par l'ouverture de plateformes numériques de communication avec les associations tous niveaux confondus, et l'évaluation de leurs activités, outre la création de délégations, ainsi que la formation de commissions spécialisées pour débattre avec les associations, recueillir leurs propositions et les soumettre aux hautes autorités du pays". Mme Hamlaoui a en outre

rappelé que l'Observatoire a organisé à cet effet des réunions de wilaya qui ont concerné jusque là quatre (4) wilayas, à savoir Blida, Khenchela, Constantine et Djanet, où, a-t-elle dit, "une grande prise de conscience des citoyens et des acteurs de la société civile sur ces défis a été relevée". Concernant la révision de la loi sur les associations, la présidente de l'Observatoire a souligné que "les associations doivent être efficaces et transparentes dans le financement et la collecte de fonds, en leur assurant la protection et la formation". Concernant la drogue, qu'elle

a qualifiée de "problématique mondiale" ciblant les jeunes, Mme Hamlaoui a révélé que l'ONSC a adopté une stratégie nationale pour lutter contre ce fléau.

Cette stratégie repose sur la participation des organisations estudiantines, des associations de quartier et des associations de femmes à travers une campagne de sensibilisation aux dangers de ce poison, outre la relance des universités d'été en tant que plateformes de dialogue et de coordination entre les différents acteurs de la société civile, a ajouté Mme Hamlaoui.

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Les meilleurs projets associatifs récompensés

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a procédé, lundi à Alger, à la distinction de six projets associatifs qui se sont illustrés par la qualité des services fournis aux personnes aux besoins spécifiques. S'exprimant à cette occasion, Mme Mouloudji a précisé que cette distinction intervient dans le cadre du concours national lancé en début d'année par le ministère

sous le thème "La qualité de l'action associative pour une intégration novatrice des personnes aux besoins spécifiques", en direction des associations gérant des centres pédagogiques dédiés à cette catégorie, pour leur apporter soutien et accompagnement sur la base de leur engagement exceptionnel et des services fournis. Ce concours s'inscrit dans le cadre de "la nouvelle approche définie par le plan d'action du secteur" visant

à "encourager une action associative de qualité en matière de promotion des droits des enfants aux besoins spécifiques, notamment pour accéder aux différents services d'éducation, d'enseignement et de soutien pédagogique", a souligné la ministre. A cet égard, Mme Mouloudji a affirmé que l'Etat "compte mettre en place des cadres permettant à la société civile dans toute sa composante, de participer au dialogue natio-

nal et à l'élaboration de politiques de développement économique et social". Elle a révélé, dans ce cadre, l'attribution d'un montant de "cinq (5) milliards de centimes pour soutenir les projets associatifs inscrits dans le plan d'action de son secteur, au titre de l'année 2025, pour la concrétisation de projets à caractère social et humanitaire". Ce soutien financier, qui sera débloqué "dans les jours à venir", permettra de "dynamiser

l'action associative", pour contribuer à la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques et à la promotion de leur insertion professionnelle, à la promotion de la femme et à son intégration économique, au renforcement des programmes de prise en charge de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse, ainsi qu'au soutien des centres d'aide par le travail, et d'autres pôles prioritaires", a-t-elle poursuivi.

ONU :

Haiti proche du point de non-retour

Dans son rapport trimestriel, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres évoque les "craintes d'un effondrement imminent de la présence de l'Etat à Port-au-Prince", capitale déjà contrôlée à environ 85% par les gangs.



Subissant une nouvelle escalade des attaques des gangs, Haïti s'approche du «point de non-retour», a alerté l'ONU lundi, appelant la communauté internationale à agir pour empêcher le pays de plonger dans un «chaos total». «Nous approchons d'un point de non-retour. Alors que la violence des gangs continue de se propager dans de nouvelles zones du pays, les Haïtiens vivent dans une vulnérabilité

de plus en plus grande et sont de plus en plus sceptiques sur la capacité de l'Etat à répondre à leurs besoins», a déclaré devant le Conseil de sécurité Maria Isabel Salvador, représentante spéciale de l'ONU dans le pays. «Sans aide internationale décisive, concrète et dans les délais», «Haïti pourrait faire face à un chaos total», s'est-elle inquiétée, décrivant les attaques coordonnées menées par les gangs pour accroître encore

leur contrôle à Port-au-Prince et dans d'autres régions jusqu'ici relativement épargnées. Dans son rapport trimestriel, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres évoque lui les «craintes d'un effondrement imminent de la présence de l'Etat à Port-au-Prince», capitale déjà contrôlée à environ 85% par les gangs. Un soutien supplémentaire à la police est «requis immédiatement» pour qu'elle empêche «la capitale de glisser vers le

précipice», écrit-il. «La République d'Haïti est en train de mourir à petit feu sous l'action combinée des gangs armés, des narcotrafiquants, et des trafiquants d'armes», a déploré de son côté l'ambassadeur haïtien Ericq Pierre, appelant ses partenaires à «aider à débarrasser le pays des gangs qui terrorisent la population». Le pays dirigé par des institutions de transition a connu un nouveau regain de violence depuis mi-février.

CONSTRUCTION DE BASES LOGISTIQUES DE L'ONU

Le gouvernement soudanais donne son aval

Le gouvernement soudanais a annoncé lundi avoir accepté la construction de bases d'approvisionnement logistique de l'ONU dans l'Etat du Darfour du Nord, dans l'ouest du Soudan.

Le gouvernement du Soudan a accepté la demande des Nations Unies d'établir des bases d'approvisionnement logistique autour d'El Fasher pour faciliter le travail humanitaire dans les régions de Melit et de Tawila», a déclaré le Conseil souverain de transition du Soudan dans un communiqué.

Il a indiqué que son président, Abdel Fattah Al-Burhan, également commandant des Forces armées soudanaises (FAS), avait reçu lundi un appel téléphonique

du secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence, Tom Fletcher, au cours duquel les deux hommes ont discuté de la possibilité d'acheminer de l'aide à El Fasher tout en évitant les obstacles posés par les Forces de soutien rapide (FSR) ou par d'autres acteurs.

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a souligné dimanche la nécessité d'accorder à l'ONU et aux organisations non gouvernementales un accès immédiat et durable à El Fasher et aux zones environnantes afin d'assurer la livraison sûre et à grande échelle des aides humanitaires vitales.

«Le déplacement massif actuel, en particulier depuis Zamzam, Abou Shouk et d'autres camps de déplacés, a poussé environ 400.000 à 450.000 personnes vers Tawila, les zones entourant Djebel Marra, et plus loin encore», a signalé l'OCHA dans un communiqué.

Depuis le 10 mai 2024, de violents combats ont éclaté entre l'armée et les FSR à El Fasher, dans le cadre du conflit plus large qui règne dans le Soudan depuis la mi-avril 2023.

Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts, déplacé plus de 15 millions de personnes et laissé le Soudan face à ce que les Nations Unies qualifient d'une des pires crises humanitaires au monde.

VLADIMIR POUTINE

La Russie prête à négocier avec l'Ukraine

Le président russe Vladimir Poutine est disposé à engager des discussions avec l'Ukraine, en particulier sur l'absence de frappes contre les infrastructures civiles. C'est ce qu'a souligné le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. «Lorsque le président a évoqué la possibilité de discuter des frappes contre les infrastructures civiles, y compris dans un cadre bilatéral, il faisait spécifiquement référence aux négociations avec la partie ukrainienne», a précisé le porte-parole de la présidence russe. Il a ajouté que «le président a déjà exprimé à plusieurs reprises sa volonté de négocier avec l'Ukraine». «Il s'agit là d'une nouvelle proposition dans cette direction», conclut Dmitri Peskov.

JAPON

Maintien des perspectives économiques

Le ministère japonais des Finances a maintenu mardi son évaluation économique globale, déclarant que l'économie du pays se redressait légèrement malgré certaines faiblesses. L'évaluation, restant inchangée depuis juillet 2022, est basée sur un examen trimestriel des conditions économiques régionales dans le pays. Alors que la consommation privée se redresse progressivement, le ministère a noté les effets de la hausse des prix, les consommateurs continuant à se tourner vers des alternatives plus abordables en raison d'une tendance forte à économiser les coûts. Les activités de production restent sur la voie de la reprise, bien qu'à un rythme plus lent. Toutefois, des inquiétudes ont été exprimées quant à l'impact potentiel des politiques tarifaires douanières américaines. Les conditions d'emploi s'améliorent lentement, mais les entreprises restent confrontées à de graves pénuries de main-d'œuvre. Pour l'avenir, le ministère s'attend à une reprise modérée soutenue par l'amélioration de l'environnement de l'emploi et des revenus, tout en mettant en garde contre les risques croissants de détérioration dus aux politiques commerciales des Etats-Unis.

CLIMAT

Sommet virtuel pour renforcer l'action avant la COP30

A l'initiative du secrétaire général de l'ONU et du président brésilien, plusieurs dirigeants mondiaux ont discuté mercredi lors d'un sommet virtuel des moyens de renforcer l'action climatique dans la perspective de la COP30, a annoncé lundi le porte-parole de l'ONU. Mercredi, dans le cadre de leur stratégie commune vers la COP30, Antonio Guterres et Luiz Inacio Lula da Silva ont réuni un groupe petit mais représentatif de chefs d'Etat et de gouvernement pour une réunion virtuelle à huis clos pour discuter du renforcement des efforts mondiaux pour s'attaquer à la crise climatique et accélérer une transition énergétique juste, a déclaré Stéphane Dujarric à la presse. Le but est de créer une véritable énergie pour un succès de la COP, a-t-il ajouté, notant qu'il était important pour les dirigeants de pouvoir échanger «librement» et d'avoir une «discussion franche» lors d'un tel format à huis clos. La conférence annuelle de l'ONU sur le climat COP30 aura lieu à Belem au Brésil, au bord de l'Amazonie, du 10 au 21 novembre.

DONALD TRUMP

Les réunions avec la Russie et l'Ukraine ont été «très bonnes»

Les dernières consultations des Etats-Unis avec la Russie et l'Ukraine sur un règlement pacifique ont été «très bonnes». C'est ce qu'a déclaré ce lundi le président américain Donald Trump, répondant aux questions des journalistes à la Maison-Blanche.

Commentant la situation autour d'un règlement en Ukraine et la reconnaissance du contrôle russe sur les nouvelles régions, il a déclaré : «Je vous donnerai tous les détails dans les trois prochains jours, mais nous avons eu de très bonnes réunions avec l'Ukraine, la Russie».

CONFLIT EN RDC

Après Kinshasa, le nouveau médiateur de l'UA à Kigali

Le nouveau médiateur de l'Union africaine dans le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), le président togolais Faure Gnassingbé, s'est rendu à Kigali pour des consultations avec le chef de l'Etat rwandais Paul Kagame, a indiqué lundi la présidence togolaise.

La semaine dernière, il s'était rendu à Kinshasa pour rencontrer le président congolais Félix Tshisekedi. Il s'agit des premières visites dans les deux capitales du médiateur de l'UA depuis qu'il a succédé le 13 avril à son homologue angolais Joao Lourenço, qui occupait ce rôle

depuis 2022. Le médiateur togolais aura des entretiens en tête-à-tête avec son homologue rwandais sur les causes, les conséquences et les implications des différents acteurs régionaux dans ce conflit, précise la présidence dans un communiqué.

«L'ambition du Togo est de poser les bases d'un dialogue constructif et d'une réconciliation durable pour une résolution pacifique de cette crise».

Depuis fin 2021, une demi-douzaine de trêves et cessez-le-feu ont été décrétés dans l'est de la RDC, avant d'être rapidement rompus.

RÉUNION AVEC LES ARBITRES À LA FAF

Sadi sensibilise les directeurs de jeu

Marouane A.

Le président de la FAF, Walid Sadi, s'est réuni avant-hier soir, au siège de la fédération, avec les arbitres de d'élite, et qui entre dans le cadre de la mobilisation et la sensibilisation, dans un contexte marquée par une vague de contestation de certaines décisions arbitrales qui ont influé sur le résultat de certains matchs décisifs que ce soit pour des formations qui jouent le titre ou la relégation. La FAF a même reconnu certaines insuffisances arbitrales lors de récentes rencontres, sachant que cela a soulevé de vives réactions des différents acteurs de la balle ronde nationale, que ce soit les dirigeants, les joueurs ou les entraîneurs. Même les supporters de ces équipes qui se sentent lésés ont demandé de sanctionner ces auteurs de «bourdes» arbitrales. Pour tenter donc de mettre le holà à ce genre d'erreurs qui peuvent être fatales, le président de la FAF pense qu'il faut se mobiliser en cette dernière ligne droite du championnat pour assurer un

arbitrage de qualité où tout le monde sera convaincu de la justesse des décisions qui seront prises par les hommes et les femmes en noir. Sadi qui a exprimé sa vive préoccupation face à ces manquements, a instruit la Commission fédérale d'arbitrage à les analyser avec discernement, tout en renforçant l'accompagnement des arbitres à l'approche d'une fin de saison où les enjeux sportifs sont particulièrement importants. Le patron de la FAF a également tenu à rappeler aux arbitres l'importance de la mission qui leur est confiée et le poids de la responsabilité qui en découle, tout en réitérant le soutien indéfectible de la Fédération à leur égard.

ABID CHAREF: « C'EST BEAUCOUP PLUS UNE RÉUNION DE SENSIBILISATION »

Le président de la Commission d'arbitrage, Mehdi Abid Charef, indiquera, dans une déclaration au site officiel de la FAF, que la réunion tenue avec le président de la FAF, Walid Sadi, était d'une grande importance après ce qui

s'est passé dernièrement et certains manquements. «C'était plus une réunion pour la sensibilisation en vue des prochaines journées qui restent de la Ligue 1.», avouera le premier responsable de l'arbitrage dans notre pays. Abid Charef estime que les arbitres devront être bien concentrés et conscients de l'importance de leur mission dans ce contexte très difficile. Le message de la première instance du football en Algérie est donc clair et se veut une mise en garde contre les dérapages qui peuvent avoir des conséquences négatives, même si l'arbitre se doit aussi d'être protégé et aidé, d'où le fait de consolider le rôle de la VAR (Vidéo assistance) qui doit



être présente dans la majorité des matchs importants de la L1, vu l'impossibilité de la généraliser dans tous les stades, en l'absence de moyens logistiques conséquents. Aussi, il faut savoir que l'arbitre reste un être humain qui peut se tromper et donc ne pas l'accabler au point de le stigmatiser. **M. A.**

EN DE FOOTBALL

Les Verts joueront le Rwanda en amical le 5 juin

La sélection nationale affrontera son homologue du Rwanda en match amical lors de la prochaine fenêtre FIFA, prévue en juin. La rencontre se disputera le 5 juin 2025 au stade Chahid Hamlaoui de Constantine. Le coup

d'envoi est fixé à 20h00. Il est à rappeler qu'après ce match, les Verts rallieront Stockholm pour disputer un deuxième match amical face à la Suède le 10 juin 2025 à la Strawberry Arena de Solna. **R.S.**

LIGUE 1 (24E JOURNÉE)

Entrée gratuite pour ESM-NCM

L'ES Mostaganem, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé lundi la gratuité de l'accès au stade Mohamed Bensaïd de Mostaganem, pour la réception du NC Magra, samedi à 16h00, pour le compte de la 24e journée du championnat. Dans un communiqué diffusé lundi sur sa page Facebook, le club mostaganémois a appelé ses supporters à répondre massivement présents pour soutenir leur équipe dans ce match crucial pour le maintien. "Nous avons grandement besoin de votre présence et de vos encouragements, surtout en cette période sensible", a souligné le club. Cette rencontre mettra aux prises deux équipes sérieusement menacées par le spectre de la relégation.

USMA

Merghem out un mois

Le milieu offensif de l'USM Alger Mehdi Merghem, blessé au genou lors de la demi-finale de la Coupe d'Algérie contre l'USM El Harrach, sera éloigné des terrains pour une période de quatre semaines, a annoncé le club de Ligue 1 Mobilis sur son site officiel lundi. "Les examens effectués par Merghem ont décelé une blessure au genou qui nécessite un arrêt de quatre semaines, précise l'USM Alger dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. Merghem, arrivé à l'USMA durant le mercato d'hiver en provenance du SC Farense (Portugal), est sorti sur blessure à la 22e minute de jeu, lors de la demi-finale de la Coupe d'Algérie, remportée mardi soir face à l'US El-Harrach (1-0), au stade du 5-Juillet. Ses coéquipiers, le latéral Haithem Loucif et le défenseur central Congolais Kevin Mondeko, seront indisponibles pour deux semaines à cause de blessures aux adducteurs, ajoute la même source.

DANEMARK

Chiakha porte Copenhague

Pour l'ultime phase de Superligaen, Copenhague recevait l'AGF. Une victoire aurait permis au FCK de prendre la tête et de se rapprocher de la Ligue des Champions. Si Amin Chiakha (19 ans) n'est pas toujours titulaire cette saison, qui reste sa première chez les professionnels, le désormais international algérien dispose

d'un temps de jeu assez correct, tout en se montrant régulièrement décisif. Ses quatre buts en Ligue Europa Conference auront permis à son équipe de faire un bon parcours, et celui qu'il a inscrit ce soir en phase finale de la ligue est important. Après deux défaites consécutives, Copenhague reprend la tête en battant

AGF (3-1), conservant ainsi son avenir entre ses mains (et pieds). Chiakha, entré en jeu à la 71ème, inscrira un beau but de la tête, lui qui fut complètement démarqué dans la surface de réparation. Il faudra notamment vaincre Midtjylland le 11 mai pour pouvoir clairement rêver de Ligue des Champions la saison prochaine.

ALLEMAGNE

Maza vers Leverkusen

Le milieu offensif international algérien de Hertha Berlin (Div.2 allemande de football), Ibrahim Maza (19 ans), serait sur le point de finaliser son transfert chez l'actuel dauphin du classement de la Bundesliga le Bayer Leverkusen, a indiqué le média allemand Bild lundi. Selon les informations du média allemand Bild, son transfert vers le Bayer Leverkusen "est en voie de finalisation", et devrait consti-

tuer l'un des premiers transferts du champion d'Allemagne en titre. La formation de Leverkusen, dirigée par l'ancien international espagnol Xabi Alonso, serait prête à déboursier 14 millions d'euros pour s'attacher les services du jeune joueur algérien.

Formé à l'Hertha Berlin, Maza est devenu en un espace de temps court l'un des joueurs majeurs du club de la capitale

allemande. Il compte 32 apparitions depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, pour un bilan de 7 buts et 3 passes décisives. Avec l'équipe nationale, Maza avait signé ses grands débuts le 26 mars 2024, lors de la victoire décrochée à Annaba face au Togo (5-1), pour le compte des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.

BELGIQUE

Titraoui brille avec Charleroi

Auteur d'une première saison tout bonnement impressionnante avec le Royal Sporting Charleroi, Yassine Titraoui a brillé pour la large victoire des siens face à Malines. La paire Zorgane-Titraoui est l'une des plus grandes réussites de Charleroi cette saison. Cette affirmation, peu de suiveurs du football belge pourront la contredire, tant les deux milieux algériens auront été des acteurs majeurs

d'une saison qui pourrait permettre à leur club de disputer une compétition européenne.

La Pro League de Belgique raffolant des play offs, Charleroi affrontait ainsi hier Malines et Rafik Belghali, Ahmed Toubane étant blessé et indisponible. La victoire du RCSC fut nette et sans appel : 3-0, propulsant le club à une place qui lui permettrait de jouer la prochaine Ligue

Europa Conference. Titraoui, lui, fut comme d'habitude à la hauteur. Remplacé à la 68ème minute, le milieu a réussi 98% de ses passes, gagné la totalité de ses duels au sol et contribué au jeu défensif des siens. Aux côtés d'un Zorgane très offensif et qui a pour sa part disputé l'intégralité du match, il est donc l'un des grands artisans d'une fin de saison palpitante pour Charleroi.

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP dévoile l'équipe type de la 23e journée

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé l'équipe type de la 23e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputée vendredi et samedi derniers.

La JS Kabylie, vainqueur en déplacement dans le "clásico" face à l'USM Alger (1-0), domine cette équipe en présence de trois joueurs : les deux défenseurs Mohamed Amine Madani et Mohamed Réda Hamidi, ainsi que le milieu de ter-

rain Mehdi Boudjemaâ. Le MC Alger, actuel leader, et son dauphin le CR Belouizdad, sont représentés par deux joueurs chacun.

Les deux attaquants : Aymen Mahious (CRB) et Ramdane Hitala (ES Mostaganem), sont à l'honneur, puisqu'ils se sont distingués au cours de cette journée en signant un doublé.

La 24e journée débutera le jeudi 24 avril, et se poursuivra le 25 et 26 avril.

VOICI PAR AILLEURS L'ÉQUIPE TYPE DE LA 23E JOURNÉE :

Gardien : Saïdi (ES Sétif)

Défenseurs : Halaimia (MC Alger), Ghazala (MC Alger), Madani (JS Kabylie), Hamidi (JS Kabylie)

Milieux : Benguit (CR Belouizdad), Toulal (MC El-Bayadh), Boudjemaâ (JS Kabylie)

Attaquants : Djabout (NC Magra), Mahious (CR Belouizdad), Hitala (ES Mostaganem).

ANGLETERRE

Nottingham Forest se rapproche de l'Europe

Nottingham Forest est remonté sur le podium du championnat d'Angleterre et se place idéalement dans la lutte pour une place lors de la prochaine Ligue des champions, après sa victoire à Tottenham (2-1) lundi, en clôture de la 33e journée. Forest a bâti son succès grâce à un début de match tonitruant, avec une frappe détournée d'Elliott Anderson sur un corner mal repoussé (5e) et un but de la tête de Chris Wood, également sur corner (17e). La jolie tête décroisée de Richarlison pour concrétiser la domination de Tottenham en seconde période (87e), n'a pas suffi pour remettre en question la victoire des visiteurs. A cinq journées de la fin, Liverpool (79 points) est quasiment assuré du titre et Arsenal (66) semble bien accroché à sa deuxième place. Cinq équipes devraient se disputer les trois autres tickets pour la prochaine Ligue des champions: Forest (60 pts), Newcastle (59), Manchester City (58), Chelsea et Aston Villa (57). Forest pourrait ainsi retrouver la C1, qu'elle a remportée deux fois (1979 et 1980) mais ne l'a plus disputée depuis plus de 40 ans. L'équipe des Midlands a pris le meilleur sur un Tottenham encore une fois extrêmement décevant. Les Londoniens avaient déjà la tête à leur demi-finale de Ligue Europa contre les Norvégiens de



Bodo/Glimt, ultime chance de sauver leur saison. Après cette 18ème défaite, la 8ème à domicile, les Spurs pointent à la 16ème place. S'ils devaient y rester, ce serait le plus mauvais classement de l'équipe londonienne depuis son retour en première division en... 1978.

ARSENAL A LES FAVEURS DE FABIO CAPELLO

Interrogé dans le cadre des Laureus World Sports Awards, l'ancien entraîneur à succès, Fabio Capello a affirmé qu'il voyait les Gunners plus fort que le Paris Saint-Germain avant les demi-finales de Ligue des champions entre les deux équipes. Il assure que l'équipe de Premier League a "quelque chose

en plus" que le PSG. "Arsenal a tout: de la qualité, de l'équilibre sur le terrain et une bonne condition physique, comme le PSG en ce moment. De ce point de vue, les deux équipes se valent. Je pense qu'en ce moment, Arsenal a quelque chose en plus. De la qualité et de la force physique", liste-t-il. "Les deux ont un très bon esprit d'équipe, mais Arsenal a beaucoup de personnalité. Ils jouent ensemble, font les efforts ensemble. Le rythme de leurs matchs est très élevé. Ce sera une très belle confrontation mais si je devais parier, je pense qu'Arsenal sera meilleur", assure celui qui a dirigé le Real Madrid entre 1996 et 1997. Son ancien club lui a été vaincu par les Gun-

ners lors des quarts de finale, après une manche allée où le Real s'est incliné 3-0.

"Je n'ai jamais vu une équipe anglaise jouer aussi bien", insiste Fabio Capello. "En dehors de City, qui était différent. Si on parle du style anglais classique, pas du style Guardiola. Je trouve qu'Arsenal joue vraiment vraiment bien, avec des qualités techniques et une force physique."

Le 29 avril prochain, le PSG affrontera Arsenal à Londres en demi-finale aller de Ligue des champions. Les Gunners avaient battu le club parisien 2-0 lors du match les opposant en phase de groupes. Cette fois-ci Paris pourra compter sur un match retour à domicile.

APRÈS LA RELÉGATION DE LEICESTER

Les excuses de Jamie Vardy

Le retour de Leicester en Premier League aura tourné court. En s'inclinant à domicile face à Liverpool (0-1) dimanche, les Foxes, avant-derniers du classement, ont officiellement scellé leur relégation en Championship un an seulement après leur montée dans l'élite. Et cette issue, qui semblait inéluctable depuis plusieurs semaines (une victoire lors des 19 derniers matchs), fait beaucoup souffrir la star de l'équipe, Jamie Vardy (38 ans).

L'attaquant emblématique des Foxes a publié un message sur X lundi pour s'excuser et dire toute sa peine face à cette

saison cauchemardesque avec seulement quatre victoires au compteur. Au club depuis 2012, le capitaine connaît une désillusion après la gloire touchée en 2016 avec le titre inespéré de champion d'Angleterre.

«A ce stade, je ne sais même plus quoi dire», a-t-il écrit sur les réseaux sociaux. «Aucun mot ne pourra exprimer ma colère et ma tristesse face à la façon dont cette saison s'est déroulée. Il n'y a aucune excuse.

Collectivement, en tant que joueurs et en tant que club, nous avons échoué. Il n'y a tout simplement pas de secret, et je

refuse d'entraîner toute hypothèse en faisant ça.» «Après avoir joué dans ce club pendant si longtemps, nous avons connu tant de succès et de moments forts, et cette saison n'a été que misérable et, pour moi personnellement, une honte totale.

Ça fait mal, et je sais que vous le ressentez aussi. Aux supporters: je suis désolé. Désolé de ne pas avoir été à la hauteur, et désolé de terminer la saison 2025 sur un tel scénario de merde.»

Les quelques coups d'éclat de Vardy (7 buts, 3 passes décisives) n'ont pas suffi à maintenir Leicester.

REAL MADRID

Un accord verbal pourrait faciliter la signature d'Alonso

Le Bayer Leverkusen et Xabi Alonso ont conclu un «gentleman's agreement» selon lequel Alonso sera libéré cet été si l'un des clubs pour lesquels il a joué au cours de sa carrière professionnelle l'appelle, a révélé lundi Fernando Carro, directeur général du Bayer Leverkusen à l'occasion des Laureus Awards.

«Nous avons un gentleman's agreement selon lequel si l'une des équipes pour lesquelles il a joué vient, nous nous assurons pour discuter et nous ne mettrons pas d'obstacles», a reconnu Carro. L'élimination du Real Madrid en quarts de finale de la Ligue des champions par Arsenal (5-1 au cumul aller/retour) a plus que fragilisé la position de l'entraîneur merengue, l'Italien Carlo Ancelotti. Le nom de Xabi Alonso revient avec insistance comme potentiel successeur d'Ancelotti sur le banc du Real.

Xabi Alonso, qui entraîne le club allemand depuis septembre 2022, a commencé sa carrière de joueur à la Real Sociedad (2000-2004), avant d'évoluer à Liverpool (2004-2009), au Real Madrid (2009-2014) et au Bayern Munich (2014-2017).

Le directeur général du Bayer Leverkusen a expliqué qu'ils ne s'étaient «pas encore» assis avec Xabi Alonso pour discuter d'un éventuel transfert, mais plutôt pour préparer la saison prochaine au sein du club allemand. «Nous ne sommes pas naïfs, mais la position de l'entraîneur est très importante pour un club et il est vrai que nous préparons la saison prochaine avec lui, nous avons travaillé avec lui tous les jours, il est pleinement impliqué dans cette préparation», a-t-il déclaré.

«Nous sommes un club très professionnel et nous devons être prêts à tout.

Si, en fin de compte, un autre club s'intéresse à lui et qu'il souhaite aller dans ce club, nous aurons une relation dont nous devons parler. Ce n'est pas notre souhait, mais avec lui, nous sommes clairs», a-t-il fait remarquer.

Pour autant ce gentleman's agreement a une deadline et la décision de Xabi Alonso ne pourra pas être prise à la dernière minute rappelle Fernando Carro: «La décision doit être prise dans les trois ou quatre prochaines semaines, pas plus. Il n'y a rien pour l'instant, mais dans les trois ou quatre prochaines semaines, nous saurons s'il y a un changement technique au sein du club.»

INTERRUPTION DU DERBY ASSE-OL

Un supporter stéphanois placé en garde à vue

La garde à vue d'un supporter de l'AS Saint-Etienne (L1), soupçonné d'avoir jeté une pièce de monnaie sur la tête d'un arbitre de touche lors du derby contre l'Olympique lyonnais dimanche soir, a été prolongée lundi en fin de journée, a indiqué le parquet de Saint-Etienne. Une décision sur les suites judiciaires le concernant sera prise mardi à la mi-journée, a-t-on ajouté de même source. L'homme de 28 ans, sans antécédents judiciaires, a été interpellé par la police à l'intérieur du stade Geoffroy-Guichard à la fin de la rencontre remportée 2-1 par les Verts, au pied de la Tribune Nord, fief des Magic Fans, ont

expliqué des sources policière et judiciaire.

Cet habitant de Saint-Etienne n'appartient pas pour autant à ce groupe de supporters ultras, a précisé à l'AFP une source proche du dossier. Son audition en garde à vue dans le cadre de l'enquête ouverte pour «violence au sein d'une enceinte sportive» vise à déterminer s'il est l'auteur du jet d'une pièce de monnaie qui a atterri sur la tête d'un arbitre adjoint de la rencontre, a expliqué à l'AFP le directeur interdépartemental de la police de la Loire, Yves Cellier. L'incident a provoqué l'arrêt du match pendant 45 minutes environ. Ce supporter,

qui pourrait encourir jusqu'à trois ans de prison et 45.000 euros d'amende, a été «formellement identifié par les caméras de vidéosurveillance du stade en train de jeter un projectile», a déclaré de son côté le procureur adjoint de Saint-Etienne, Aurélien Buffart. Le magistrat a ajouté que les services de police avaient découvert au sol plusieurs pièces de monnaie à l'endroit où se trouvait l'arbitre adjoint lorsqu'il a été touché à la tête. «Nous déposerons une plainte aujourd'hui ou demain et nous prendrons rapidement une mesure très ferme d'interdiction commerciale de stade à l'égard de l'auteur de cet

acte», a annoncé de son côté la direction du club stéphanois, réaffirmant son «action résolue et efficace dans le traitement de cet acte individuel de violence». L'incident intervient alors que les Magic Fans et les Green Angels, autre groupe de supporters ultras du club, ont été sous la menace d'une dissolution par les autorités, pour l'heure écartée. Le maire de Saint-Etienne, Gaël Perdriau (ex-LR), a déploré sur Facebook «un geste inadmissible (...) qui n'a rien à faire dans un stade» et s'est félicité de «l'installation de 250 caméras à Geoffroy-Guichard grâce auxquelles l'individu a pu être rapidement identifié».

MADAME LA DIPLOMATE ENJÔLER	CHANT D'HONNEUR MOT AU TÉLÉPHONE	SUIVI DES YEUX FIT UNE SOUS-TRACTION	SOI-DISANT ANIME	NESCAFÉ	PEINTRE (GUSTAVE) PRODUIT DE BEAUTÉ
				SUJET LATIN MONNAIE AU JAPON	
TROP MÛR PEINE			JET D'EAU CHAUDE HANTISE DE MINEUR		
		SORTE DE ROCHE COR			ARTICLE TEL UN TON DUR
PIÈCE DE CHARRUE UN VRAI CHAMPION			CHOSSES SANS IMPORTANCE FAIT UN PLI		PASSAGE ÉTROIT
	HÉRÉTIQUE MÉDECIN			ANCIENNE MONNAIE ARBRES	
LIVRE DE GÉOGRAPHIE UN FUTUR ADULTE				LIVRE DE RÉFÉRENCE GRANDS SALONS	ORGANES GÉNITAUX
		BOVIDÉ CLUB ESPAGNOL			VIEILLES HABITUDES ENDROIT OÙ SE PROTÉGER
CAMPAGNARDS POTENCE				PAS NET DO ANCIEN	
			ÉTÉ APTE CONJONCTION		GARAGE INDIVIDUEL IL ARROSE SAINT-OMER
CONTRE-ESPIONNAGE AMÉRICAIN GRAVATS			AUTHENTIQUE, DONC		
				ALLURES	

MOTS MÉLANGES

P	R	E	I	F	I	D	O	C	V	R
R	E	I	M	L	A	P	O	D	H	E
I	P	L	A	O	G	M	E	U	A	S
N	R	P	L	L	M	G	I	A	R	I
C	O	M	A	U	R	T	M	T	A	L
E	U	E	N	A	R	T	L	R	S	I
P	V	R	D	E	N	A	A	U	S	T
P	A	A	R	A	T	J	C	O	E	U
O	N	I	I	I	O	O	C	C	O	O
T	T	C	N	U	L	D	A	E	I	L
S	S	E	T	B	E	H	C	U	R	C

- ACCALMIE - BLOCUS
- CLOU - CODIFIÉ -
- COMMUN -
- COURTAUD -
- CRUCHE -
- DEGRADANT - GOAL
- HUITRE - LATINE -
- MALANDRIN -
- PALMIER - PRINCE -
- PROUVANT -
- RAJOUT - RASSEOIR
- REMPLIE - SCIANTE
- STOPPE - UTILISER

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

L'Algérie prépare le classement des tombeaux royaux numides

Le ministère de la Culture et des Arts entend inscrire plusieurs sites historiques majeurs d'Algérie sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Parmi eux, les «tombeaux royaux de Numidie», monuments funéraires emblématiques de l'époque numide, seront officiellement proposés à l'UNESCO «dès l'année prochaine», a affirmé lundi à Alger le ministre Zouhir Ballalou.



Samy Terki

Ces tombeaux, qui témoignent d'une organisation politique et culturelle structurée bien avant la colonisation, sont répartis sur plusieurs régions du pays, Batna, Constantine, Tipasa, Aïn Témouchent, Tiaret et Tamanrasset. Ils figurent parmi les 11 dossiers actuellement retenus pour la liste indicative du patrimoine mondial matériel. Le ministre a précisé que ces propositions seront soumises «tous les deux ans», dans le cadre d'un plan visant à «rattraper le retard» accumulé en matière de reconnaissance internationale du patrimoine algérien. Ce programme s'inscrit dans le plan d'action quinquennal 2025-2029 élaboré par le ministère, qui prévoit de renforcer la présence de l'Algérie sur la scène patrimoniale mondiale, qu'il s'agisse

de sites culturels, naturels ou mixtes. En parallèle, l'Algérie avance aussi sur la valorisation de son patrimoine immatériel. Zouhir Ballalou a confirmé que les dossiers portant sur les «savoir-faire liés à l'habit et au bijou kabyles» ainsi que sur le «zellij» ont été récemment déposés auprès de l'UNESCO. D'autres éléments du patrimoine culturel immatériel sont en cours de traitement, notamment le «Karakou», la «blouza d'Oran» et le «Laa-laoui», témoignant d'une volonté affirmée de préserver les expressions culturelles locales dans toute leur diversité. Le ministre a également insisté sur la nécessité de repenser la gestion des sites patrimoniaux. Il a évoqué une «démarche» visant à «générer des revenus» à travers une exploitation économique

rationnelle de ces espaces. Pour cela, le développement des «industries culturelles et créatives» est présenté comme une priorité. L'objectif est d'assurer l'autonomie financière de ces structures tout en créant de l'activité autour du patrimoine. Cette stratégie suppose, selon lui, «une nouvelle vision de management et de gestion» des sites historiques et des parcs culturels. Le ministre appelle à l'élargissement des services proposés afin d'attirer un plus grand nombre de visiteurs et de capter des ressources propres. Concernant la Casbah d'Alger, inscrite au patrimoine mondial en 1992, Zouhir Ballalou a signalé que les travaux de restauration de certains monuments avancent. Il a notamment cité la Citadelle, dont la réhabilitation devrait être finalisée prochainement, avec une ouverture au public

à la clé. D'autres sites emblématiques de la vieille médina sont également concernés : «Dar El Hamra», «Dar El Kadi» ainsi que plusieurs palais. Plus largement, le ministre a rappelé que «1 080 sites historiques et 25 secteurs sauvegardés, dotés de Plan de sauvegarde», ont été identifiés dans la carte nationale archéologique. Enfin, concernant le cinéma, le ministre a indiqué que «16 textes d'application» de la loi sur l'industrie cinématographique, adoptée en 2024, sont «en cours de préparation». Ces textes visent à encadrer l'investissement privé, notamment dans la construction d'infrastructures indispensables à la relance du secteur, studios de tournage, ateliers techniques, laboratoires de postproduction.

S. T.

DISPARITION DE BADI LALLA L'Algérie perd la voix emblématique du chant Tindi

Badi Lalla, de son vrai nom Lalla Bent Salem, s'est éteinte dimanche 21 avril à l'âge de 88 ans au centre hospitalo-universitaire Nédir-Mohamed de Tizi Ouzou. Née en 1937 à In Guezzam, dans l'extrême sud du pays, la chanteuse targuie était l'une des grandes figures du patrimoine musical saharien. Elle laisse derrière elle une œuvre majeure qui a traversé les frontières et inspiré des générations d'artistes. Admise au CHU de Tizi Ouzou le 11 avril dernier, elle avait été transférée depuis la wilaya de Tamanrasset pour y recevoir une prise en charge spécialisée, selon un communiqué émis le jour même par le Cabinet du wali. Dans l'après-midi, le wali de Tizi Ouzou, Aboubakr Seddik Boucetta, s'était déplacé personnellement au chevet de l'artiste. Il avait donné instruction aux équipes médicales de renforcer le dispositif de soins pour assurer un accompagnement digne à celle qui incarnait, selon ses mots, «un pan vivant du patrimoine culturel du Sahara». L'administration hospitalière a, de son côté, confirmé que toutes les dispositions avaient été mises en place pour lui garantir un suivi médical de qualité. Mais malgré les efforts déployés, la doyenne du chant Tindi n'a pas survécu à la maladie qui l'affaiblissait. La disparition de Badi Lalla survient alors même que l'Algérie célèbre ces jours-ci son patrimoine culturel national, auquel elle a largement contribué. Sa voix, son timbre, sa maîtrise des rythmes ancestraux du Sahara ont marqué la mémoire collective. Elle était l'une des dernières grandes interprètes de ce chant traditionnel profondément enraciné dans la culture targuie. Son décès a provoqué une vive émotion dans les milieux culturels. À l'annonce de la nouvelle, Malika Goumeziane, directrice de la culture et des arts de la wilaya de Tizi Ouzou, a exprimé sa tristesse : «C'est une immense perte pour l'Algérie et notre culture. Elle est une icône du patrimoine musical algérien». En 2023, Badi Lalla avait été honorée à Tizi Ouzou lors de la première édition du festival Urar El Khalath, où elle était l'invitée d'honneur. Cette reconnaissance institutionnelle venait saluer une carrière exceptionnelle, restée longtemps discrète malgré son influence considérable sur les scènes sahariennes et au-delà. C'est notamment à travers elle que le groupe Tinariwen, aujourd'hui mondialement connu, a trouvé son inspiration. Plusieurs artistes du Grand Sud algérien lui doivent également leur émergence. Sa musique, porteuse d'héritage et de mémoire, constitue une passerelle entre les générations et un repère culturel fort pour les jeunes artistes du Sahara.

Rédaction

Béni-Abbès accueille son premier salon national de la photographie

Les 7 et 8 mai prochains, la wilaya de Béni-Abbès abritera la première édition du Salon national de la photographie, à l'initiative de l'association culturelle et médiatique locale «Roueya» (Vision). L'événement réunira une vingtaine de photographes venus de différentes régions du pays, autour d'un thème chargé de mémoire : «Du passé au présent, un objectif qui documente l'histoire». À travers cette manifestation artistique, les organisateurs entendent commémorer le 80^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, perpétrés à Sétif, Guelma et Kherrata, en braquant cette fois l'objectif sur les silences de l'histoire. Le commissaire du Salon, Talbi Yahia, précise que l'événement vise à mobiliser la photographie comme vecteur de transmission de la mémoire, en mettant en lumière les violences coloniales par l'image. Le programme de cette première édition s'annonce dense. Douze photographes issus

de plusieurs wilayas seront présents aux côtés de dix autres originaires de la région de Béni-Abbès. Des ateliers de formation sont prévus, notamment autour des innovations techniques et des nouveaux outils de création visuelle, afin de favoriser la transmission de savoirs entre générations et le perfectionnement des pratiques. Autre moment fort du rendez-vous, des rencontres-débats seront organisées autour de la photographie en tant qu'outil de documentation historique. L'objectif est de réfléchir à la manière dont cet art peut contribuer à fixer les luttes politiques et militaires du peuple algérien dans la mémoire collective, loin des récits officiels figés. Des sorties sont également prévues vers des sites naturels et historiques emblématiques de la région de Béni-Abbès, permettant ainsi aux participants de conjuguer regard artistique et ancrage territorial. L'ensemble des activités se déroule



ra sous le patronage du wali de Béni-Abbès. Ce Salon national ambitionne de faire de Béni-Abbès un lieu de rencontre

entre les générations, entre l'histoire et l'image, entre l'art et la mémoire.

Rédaction

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:33	DOHR 12:57	ASR 16:20	MAGHREB 18:57	ISHA 20:22
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

FAF : LE DTN ANNONCE L'ENGAGEMENT DE KARIM ZIANI

Le Directeur technique national (DTN), Ali Mousser, a annoncé hier, lors d'une conférence de presse tenue à la salle des conférences du stade Nelson Mandela de Baraki, l'engagement de l'ancien international, et ex-joueur de l'O Marseille, Karim Ziani, dans la DTN pour travailler dans la formation. Mousser a expliqué que l'engagement de Ziani vient compléter les nouvelles désignations au niveau des sélections jeunes, avec la désignation de Nader Rezig comme sélectionneur des U 20 et Amine Ghimouz, comme coach national des U 17. Il faut savoir que Ziani a fait part, à plusieurs reprises, de son vœu d'apporter sa contribution et

mettre son expérience au service d'une sélection jeune.

ET LE DÉPLACEMENT DES SUPPORTEURS LAISSÉ À L'APPRÉCIATION DES CLUBS

Le président de la Fédération algérienne, Walid Sadi, n'a pas tranché la question du déplacement des fans dans les différents stades du pays, ne voulant pas se précipiter pour l'interdire comme l'ont demandé certains après la vague de violence, comme cela a été le cas à Beni Serrour à Msila où des fans du MCA ont été agressés, ainsi qu'à Alger,

où des fans du CSC ont vu leurs véhicules saccagés. Ainsi, le président de la FAF a laissé cette question à l'appréciation des clubs qui prendront seuls cette décision, et ce lors de la réunion qu'il a tenue hier avec les présidents des clubs de l'élite au siège de la Fédération. Toutefois, Sadi a demandé à respecter la loi qui indique que le club visiteur a droit à 10 % de la capacité du stade pour ses supporters. Aussi des mesures assez strictes seront prises pour certains matchs sensibles, tout comme il a été demandé aux présidents d'éviter les déclarations incendiaires.

Marouane A.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 23 AVRIL 2025 // N°1059 // PRIX 20 DA

5G : le cahier des charges sera prêt « dans deux semaines »

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé, mardi à Alger, que le cahier des charges relatif aux réseaux mobiles 5G sera prêt "dans deux semaines". Invité du forum du quotidien El Moudjahid, M. Zerrouki a souligné "qu'en prévision du lancement des réseaux mobiles 5G au 2e semestre 2025, un cahier des charges est en cours d'élaboration et sera fin prêt dans deux semaines".

"En application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une étude approfondie est menée actuellement par tous les concernés par ce projet pour réaliser les objectifs attendus à travers l'utilisation des réseaux mobiles 5G", a-t-il rappelé. "Une fois les préparatifs administratifs et juridiques finalisés, un appel d'offres national sera lancé pour permettre aux opérateurs de présenter leurs offres techniques pour obtenir les autorisations d'exploitation", a-t-il indiqué, soulignant que cette technologie avancée assure "un haut débit internet comparé à la 4G". Il a ajouté, dans ce contexte, que la 5G "est destinée essentiellement aux industriels et à plusieurs secteurs via des applications innovées dans des secteurs stratégiques comme la santé, l'industrie et l'éducation". A cette occasion, le ministre a mis en avant les réalisations accomplies dans le secteur, comme l'amélioration des ser-



vices internet, rappelant la réalisation de pas moins de "265 000 km de fibre optique". M. Zerrouki a rappelé aussi les mesures prises pour améliorer les services postaux et réduire la durée d'intervention pour la réparation des pannes au niveau des distributeurs automatiques, outre la mainten-

ce périodique garantie par les services d'Algérie poste. Un plan d'action est en cours d'élaboration dans le cadre de la restructuration du secteur de la Poste pour le mettre au diapason des exigences actuelles, a-t-il ajouté, citant parmi les projets prévus dans ledit plan la création "d'une

carte virtuelle" sur les smartphones. Concernant l'application "Baridimob", M. Zerrouki a assuré que ce service "est très sécurisé", affirmant, toutefois, que "la vigilance et la prudence" restent de mise, comme c'est le cas pour toutes les autres applications et services électroniques.

LE FMI ABASSE SES PRÉVISIONS DE CROISSANCE

Le Fonds monétaire international (FMI) a abaissé mardi sa prévision de croissance mondiale pour 2025 à 2,8 %, contre une estimation de 3,3 % en janvier dernier, sous l'effet des droits de douane décidés par le président américain, Donald Trump et des mesures de représailles. "Selon les prévisions de référence qui intègrent les données disponibles au 4 avril, la croissance mondiale devrait chuter à 2,8 % en 2025 et à 3 % en 2026, contre 3,3 % pour ces deux mêmes années dans la mise à

jour publiée en janvier dernier", précise le FMI dans son rapport "Perspectives de l'économie mondiale", publié mardi sur son site-web. Aux États-Unis, la croissance devrait atteindre 1,8 %, soit 0,9 point de pourcentage de moins que ce que prévoyait le FMI en janvier dernier, un ralentissement qui s'explique par l'incertitude accrue entourant l'action des pouvoirs publics, la montée des tensions commerciales et le fléchissement de la demande. Le FMI a abaissé également à 4 % sa prévision de croissance en

2025 pour la Chine, s'éloignant encore davantage de l'objectif officiel fixé par Pékin, sur fond de tensions commerciales avec Washington. Dans la zone euro, la croissance devrait s'établir à 0,8 %, selon le FMI. "L'accentuation rapide des tensions commerciales et le degré d'incertitude exceptionnellement élevé qui entoure les politiques publiques devraient avoir des répercussions significatives sur l'activité économique mondiale", a averti le FMI dans son rapport.

INDONÉSIE : LE VOLCAN SEMERU ENTRE EN ÉRUPTION

Le volcan Semeru, dans la province indonésienne du Java oriental, est entré en éruption quatre fois mardi, crachant des cendres grises jusqu'à 800 mètres au-dessus de son sommet, selon le Centre de volcanologie et d'atténuation des risques géologiques (PVMBG). "La première éruption a eu lieu à 05 H 55 heure locale, avec

une colonne de cendres atteignant 800 mètres au nord, suivie d'une seconde éruption à 06 h 30 (heure locale), avec une colonne de cendres de 700 mètres se dirigeant vers le nord-est pendant 120 secondes", a déclaré le responsable du poste d'observation du volcan Semeru, Yadi Yuliandi, cité par des médias. La troi-

sième éruption (08 h 41) a duré 113 secondes, tandis que la quatrième, survenue à 12 h 08, a duré 135 secondes et a éjecté des cendres jusqu'à 800 mètres de haut. Le volcan, situé à la limite des régences de Lumajang et de Malang et qui culmine à 3 676 mètres, est désormais au deuxième niveau de danger.

« DÉRIVES PROFESSIONNELLES » DANS LES MÉDIAS

LA CHAÎNE EL HEDDAF ÉPINGLÉE PAR L'ANIRA

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a affirmé, mardi dans un communiqué, qu'elle continue de constater certaines dérives professionnelles s'écartant de l'analyse sportive, et ce, en dépit de ses mises en garde sur la nécessité de respecter les dispositions légales et réglementaires encadrant le traitement de l'information sportive, et c'est le cas pour deux programmes sportifs diffusés par la chaîne "El Heddaf". "Bien qu'elle ait souligné à maintes occasions, et à travers les médias nationaux, la nécessité de respecter les règles et dispositions juridiques relatives au traitement de l'information sportive dans les différents programmes et émissions des chaînes télévisées, l'ANIRA continue néanmoins de constater certaines dérives professionnelles qui s'écartent de l'analyse sportive", précise le communiqué. "L'un des analystes sportifs intervenant sur la chaîne El Heddaf TV, dans les émissions « Belmekchouf » du 17 avril et « VAR El Heddaf » du 15 avril 2025, s'est écarté des principes de neutralité et d'objectivité", note l'ANIRA.

CONCOURS D'ACCÈS À LA PROFESSION DE TRADUCTEUR-INTERPRÈTE OFFICIEL

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ANNONCE LES RÉSULTATS DE L'ÉPREUVE ÉCRITE

Le ministère de la Justice a annoncé, mardi dans un communiqué, les résultats de l'épreuve écrite du concours national d'accès à la profession de traducteur-interprète officiel - troisième session avril 2025. L'épreuve orale "est prévue pour le samedi 26 avril à l'Institut de traduction (Université d'Alger 2)", ajoute la même source, précisant que cette annonce "fait office de convocation pour les candidats admis à l'épreuve écrite".

